

T 2137 - 730 - 10,00 F
3792137010003 07300

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 730 JEUDI 15 DÉCEMBRE 1988 10,00 F

La décomposition syndicale



FORCE OUVRIÈRE
Guerre
de succession :
la bataille
ne cessera pas
avec la désignation
du nouveau
secrétaire général.

PAGE 12

YUGOSLAVIE
Nationalisme serbe
contre nationalisme
albanais :
la tension monte.

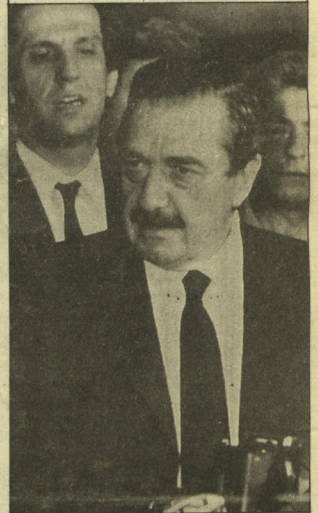
PAGE 8

CFDT
Santé, PTT
le dernier qui sort
éteint la lumière...

PAGE 3

ARGENTINE
La démocratie
c'est le régime
où les bourreaux
sont amnistiés
et les victimes
emprisonnées.

PAGE 9



F°P. 2520

communiqués éditions

• **TOULON**
Le groupe Région toulonnaise et le Centre d'étude et de culture libertaire organisent une exposition de peintres libertaires : « Armant-Yano » du 3 au 24 décembre, au cercle Jean-Rostand (rue Montebello, à Toulon). Vernissage samedi 3 décembre à 15h. Ouvert les mercredis, samedis, dimanches (de 15 h à 18 h 30), entrée libre.

• **LILLE**
Le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux lance une cassette-thèque de prêt. Sont disponibles d'ores et déjà une série d'interviews sur Mai 68 ; des témoignages sur la précarité et le revenu minimum ; une évocation de la vie de Louis Lecoin ; les souvenirs de Maurice Joyeux ; des dossiers consacrés à la Pologne, à l'Algérie, à Haïti, à la Kanaky, à l'Espagne de 1936, à l'anarchisme ; des enregistrements de conférences organisées par le centre culturel (Vladimir Borissov, Catherine Baker, etc.), ainsi que de très nombreux autres documents sonores. Certaines de ces cassettes peuvent également être dupliquées et mises en vente. C'est ainsi que la réunion-débat en compagnie de Catherine Baker, auteur des « Cahiers au feu », est disponible au prix de 60 F port compris (trois heures d'enregistrement). Pour tout renseignement : CCL, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille (tél : [16.1] 20.47.62.65).

• **LILLE**
Le groupe « Humeurs Noires » organise en collaboration avec l'UPF, le GLOC et Ecolo I une soirée antimilitariste. Au programme : vidéo, débat et film. Seront présentés les thèmes suivants : insoumission, objection, pacifisme et antimilitarisme aujourd'hui. Cette soirée se tiendra à la MJC de Fives-Lille, rue Massenet (métro Fives), le mercredi 14 décembre à partir de 19 h.

• **LILLE**
Le groupe « Humeurs Noires » vend le « Monde libertaire » chaque mercredi à 12 h à la sortie du lycée Faidherbes ; chaque vendredi de 17 h à 19 h devant la gare de Lille et chaque dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 au marché de Wazemmes. Vous pouvez également nous rencontrer chaque jeudi de 12 h à 13 h 30 devant la table de presse (livres, brochures, etc.) dans le hall de la faculté de Lille III (métro Pont-de-Bois) et chaque mardi de 19 h à 20 h à la ANE, 23, rue Gosselet, à Lille (métro République), lors de notre permanence. Pour tout contact : « Humeurs Noires », BP 79, 59370 Mons-en-Barœul.

• **LILLE**
« Humeurs Noires », c'est aussi une émission et des chroniques libertaires chaque samedi de 19 h à 20 h, sur Radio-Campus (91.4 MHz).

• **CHELLES**
Avec la montée de l'intolérance et du fanatisme religieux (cinéma incendié, retrait de la pilule abortive, etc.) nos libertés sont-elles menacées ? Le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste organise le samedi 17 décembre 1988, à 20 h 30, une réunion-débat ayant pour thème : « cléricanisme ou liberté ? ». Avec la participation de Marc Prévotel, auteur de « Cléricanisme moderne et mouvement ouvrier ». Adresse du local : 1 bis, rue Emille, 77500 Chelles (près de la gare SNCF).

• **AFFICHE**
Le groupe Sacco et Vanzetti vient d'éditer une affiche anticléricale. Celle-ci est en vente à la librairie du Monde libertaire (affiche 70 x 100, impression noire sur fond blanc). Prix de vente : 5 F l'unité en dessous de 10 exemplaires ; 1,20 F l'unité à partir de 10 exemplaires.

EN BASKETS OU EN LATIN
LA RELIGION NIE L'INDIVIDU

sexualité condamnée...
cinéma incendié...
spectateurs agressés...
appels à la censure...



REAGISSONS.
Fédération anarchiste
145, rue Amelot 75011 PARIS

• **CALENDRIER**
L'imprimerie fédérale vient d'éditer un calendrier 1989 en deux couleurs (format 29,7 x 42, couché mat, 220 gr.). Prix unitaire : 15 F.

Le libéralisme ce n'est pas la Liberté



1989

Il reste de Bastille à prendre!

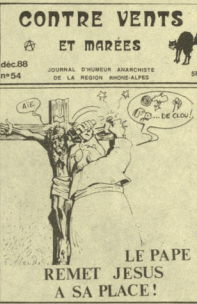
TABLEAU MOIS par MOIS 1989

éditions

• « **LE FARFADET** »
Le numéro 5 du « Farfadet », journal édité par le groupe de Nantes, vient de paraître. Au sommaire, un gros dossier sur le sort réservé aux Indiens d'Amérique ainsi qu'une réflexion sur le végétarisme. Et d'autres choses en sus... Pour se le procurer, envoyez-nous : 6 F en timbres pour un numéro ou 20 F en timbres pour 5 numéros. Adresse : Magazine libertaire, Radio-Alternantes, 19, rue de Nancy, 44300 Nantes.



• « **CONTRE VENTS ET MARÉES** »
Le numéro 54 de décembre 1988 du journal « Contre Vents et Marées » est paru. Il est disponible au prix de 5 F à l'adresse suivante : Contre Courant, c/o La Ladrrière, Saint-Alban-de-Roche, 38300 Bourgoin-Jallieu.



Souscription

L'événement 89 est bientôt de retour, les libertaires se doivent de le saluer à leur manière ! Des militants de la Fédération anarchiste ont décidé de publier au cours de l'année du bicentenaire deux œuvres : « La Grande Révolution », de P Kropotkine, et « Les anarchistes et la Révolution française », (ouvrage collectif, inédit, regroupant les contributions de nombreux militants ou historiens des idées libertaires). Pour que ce soit possible, les efforts de tous sont nécessaires. Prix de souscription pour les deux ouvrages, à paraître en mars-avril et en octobre 1989 : 220 F ; pour le Kropotkine seulement : 110 F. Les chèques sont à libeller à l'ordre de Véronique Fau-Vincenti et à envoyer au 145, rue Amelot, 75011 Paris.

• **Permanence du secrétariat aux relations intérieures :**

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (M° République)
Tél : (16.1) 48.05.34.08

Redaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris 11°
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : Floto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19°
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

sommaire

PAGE 2 : Informations des groupes de la Fédération anarchiste — PAGE 3, Social : Exclusions à la CFDT, Luttes et PCF — PAGE 4, Luttes : Le sens d'une grève, Hôpital de Ville-Evrard, RATP — PAGE 5, Social : Infirmière en entreprise, Lesieur licencié — PAGE 6, Société : Quelle alternative à l'école ? Enseignement mutuel, Rouen anticariste — PAGE 7, Société : Modification de la loi Méhaignerie, Ecologie et électoralisme, Neuvy-Bouin antinucléaire — PAGE 8, Dans le monde : Yougoslavie, Italie — PAGE 9, Dans le monde : Allemagne fédérale, Argentine, Suède, Indonésie — PAGE 10, Dans le monde : Roumanie, Jean-Philippe Casabonne en procès, Sentier lumineux — PAGE 11, Expressions : Sélection de programmes de Radio-Libertaire, Audio-visuel, « Aux quatre coins du Canard », Cinéma, Notes de lecture, Gala — PAGE 12, Social : Guerre de succession à Force ouvrière.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot, 75011 Paris, tél : (16) 1.48.05.34.08

TARIF	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois, 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois, 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois, 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an, 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amelot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement de soutien
Chèque postal Chèque bancaire Autre

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin
Pour tout changement d'adresse,
joindre la dernière bande de routage.

Souscription

Sous les pavés... un livre. Les émissions « Femmes libres », « Chronique du lundi », « Blues en liberté », « Chronique syndicale » de Radio-Libertaire, le groupe Pierre-Besnard de la Fédération anarchiste fêtent les 20 ans de Mai 68 en allant à la rencontre de quelques-uns et quelques-unes de ces anonymes qui ont été les véritables « acteurs » et « actrices » de Mai 68. Les témoignages de nos rencontres seront publiés à l'automne prochain. Pour nous aider à les faire paraître, nous lançons une souscription de 50 F minimum. Les chèques sont à libeller à l'ordre de H. Lenoir et à adresser à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

LA CFDT EN CRISE

Les postaux de Paris : la dissidence

La crise de la fédération CFDT des PTT approche de son dénouement. Le coup de force des bureaucrates s'est achevé mercredi 7 décembre par l'occupation physique des locaux du syndicat et l'expulsion des militants encore présents.

Syndicat de masse ?

Mais qui pourra bien occuper les lieux et représenter localement la CFDT alors que les trois quarts des militants s'approprient à partir avec armes et bagages ?

La fédération se disait persuadée que la grande masse des adhérents suivrait avec soulage-



ment et enthousiasme la juste ligne du grand timonier Desrayaud, secrétaire-général de la fédération, que les adhérents étaient évidemment manipulés et abusés par une poignée de gauchistes qu'il suffisait d'écartier pour avoir les mains libres.

Quelle erreur ! Réuni en congrès ordinaire, transformé par la force des choses en congrès extraordinaire (les détachements

ayant été annulés par la fédération avec la complicité du ministère, le congrès s'est déroulé le soir du 7 décembre), le syndicat CFDT des services postaux de Paris a confirmé avec force son refus du coup de force et du dévoilement du syndicalisme.

Alors que plus de 70% des adhérents étaient représentés par une soixantaine de délégués (quelques sections pro-fédérales ayant

refusé d'y participer), le congrès a voté le quitus à l'équipe sortante par plus de 80% des mandats.

Enfin, le clou de ce congrès pas comme les autres fut le vote d'une motion qui décide de poursuivre le syndicat sur les mêmes bases, en-dehors de la CFDT si les sanctions ne sont pas rapportées, ce qui paraissait à la plupart complètement illusoire.

Le point de non-retour

Cette motion est importante en ce sens qu'elle décide de la poursuite de la structure syndicale hors de la CFDT, décidant notamment de présenter ses propres listes aux élections professionnelles de mars 1989, qui devraient lui permettre de prouver sa représentativité et de retrouver des moyens de fonctionnement la mettant en position de tenir la distance.

Elle est importante aussi par ses conséquences. Le point de non-retour est atteint et ce pourrait bien être le début d'une vague de désaffiliations qui permettrait la création d'un nouveau syndicat à caractère interprofessionnel au fil des exclusions et autres sanctions qui vont certainement se poursuivre dans la CFDT.

Ce n'est pas un syndicat aligné sur une idéologie politique qui vient de naître, mais tout le contraire. Les congressistes ont bien réaffirmé leur volonté de construire un syndicat pluraliste et ouvert, ce que la CFDT a cessé d'être à leurs yeux.

Nous reviendrons plus longuement sur ces événements essentiels pour l'avenir du syndicalisme en France.

Répression aussi à la CFDT-Santé

Cinq mille adhérents, trois cents sections, douze syndicats et leurs structures régionales ont été suspendus en Ile-de-France par la décision du conseil fédéral CFDT-Santé-Sociaux ce mercredi 30 novembre, conseil fédéral qui s'est tenu sous la protection rapprochée d'une milice « patronale » composée de cadres et directeurs CFDT.

En fait, il s'agit d'évacuer tous ceux qui ont joué un rôle dans les coordinations (mardi 6 décembre, six autres suspensions de militants des hospices civils de Lyon ont été décidées), qui ont aidé, soutenu, animé le mouvement qui a secoué en profondeur toute la Santé.

En fait, il s'agit d'évacuer tous ceux qui ont joué un rôle dans les coordinations (mardi 6 décembre, six autres suspensions de militants des hospices civils de Lyon ont été décidées), qui ont aidé, soutenu, animé le mouvement qui a secoué en profondeur toute la Santé.

Un mouvement que la fédération Santé-CFDT n'avait pas prévu, n'a pas pu maîtriser, un mouvement qu'elle ne voulait pas, qu'elle a d'abord cassé par la signature des accords Evin et qu'elle empêchera de reprendre sous quelque forme que ce soit. Il faut défendre Rocard, n'est-ce pas ?

Hélène (Gr. Pierre-Besnard)

CGT Luites et PCF

Le congrès de l'UGICT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens) de la CGT a eu lieu la semaine dernière à Arles. On sait que depuis quelque temps, faisant preuve de pragmatisme, la CGT accentue ses efforts de recrutement envers les cadres qui, dans le monde du travail, prennent de plus en plus d'importance par rapport au personnel ouvrier.

La base de la confédération changerait-elle ? Le moteur de l'évolution sociale ne serait-il plus l'ouvrier qualifié « maître de sa machine », mais le cadre-technicien ayant sous ses ordres du matériel hautement technique (que celui-ci soit constitué de machines ou d'ouvriers égarés...)?

L'accent mis par la CGT sur l'effort d'implantation dans les personnels d'encadrement laisse à réfléchir. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT, a beau dire : « Notre congrès se situe au cœur des luttes » et insister sur le « net changement » d'état d'esprit chez les ingénieurs, agents de maîtrise et cadres, le panorama en est-il plus réjouissant pour le syndicalisme en général et la CGT en particulier ?

Les chefs dans les syndicats et les travailleurs dans les coordinations est un constat un peu outré, mais qui indique le chemin que pourrait prendre le mouvement ouvrier en France.

Laissons là les vues de la CGT sur la maîtrise et faisons le point sur les luttes qui sont menées selon « une partition écrite place du Colonel-Fabien » (1). A la CFDT on est devenu bien myope, comme si les luttes prenaient leur source autre part que dans la politique d'austérité ! La CGT, le PCF n'ont pris, surtout à la RATP, que le train en marche. Dans le mouvement social, ils cherchent à influencer le courant de celui-ci selon leurs objectifs. Rien de bien nouveau à cela. Il paraît même que les militants socialistes des transports avaient « prévenu » Rocard de la montée du mécontentement. Mais celui-ci croyait-il que fonctionnaires et assimilés ne demanderaient pas la part du gâteau ?

C'est dans la Vie française, hebdomadaire financier, que nous trouverons le mot de la fin : « De fait, les profits actuels — dont les actionnaires ne peuvent au demeurant que se féliciter — n'ont-ils pas un caractère insolent, voire provocateur dans un pays qui compte 2,5 millions de chômeurs et qui verse un salaire minimal de 4 800 F par mois ? ». J'ignore si l'auteur de ces lignes, François de Wih, est un « humaniste social caché », mais ce que je sais c'est que le PS au pou-

voir gère le capital. Le PCF le dénonce, les anarchistes aussi, mais souvenons-nous de l'époque où il fallait se retrousser les manches et où les grèves aidaient le grand capital !

THIERRY (Gr. Pierre-Besnard)

(1) C'est l'ineffable Jean Kaspar qui inaugure clairement son mandat syndical par de telles déclarations. A bas les rouges à la CGT et tout ce qui bouge à la CFDT est le nouveau credo de l'ex-centrale de Mairie.

LES VRAIS TRAVAILLEURS SONT SYNDIQUÉS A LA CGT, LES AUTRES SONT DES EMPLOYÉS DU CAPITAL.



EDITORIAL

GORBYS est vraiment veni. Il n'y a pas, depuis quinze jours, une rubrique internationale, dans n'importe quel quotidien du monde, qui ne parle pas de lui. On s'ébahit, on s'esclaffe, on croit rêver. La grande aventure de la délimitarisation unilatérale, pour bien montrer aux autres qu'on est pas des dégonflés, serait-elle en marche ? Le maître du Kremlin, comme disent les journalistes en mal de clichés, est un diplomate audacieux. Oser proposer un démantèlement, voilà qui ne manque pas de souffle lyrique. Si le spectre d'une troisième guerre mondiale semble, il faut le reconnaître, s'estomper depuis quelques mois avec le retour des grands titres des magazines type l'« Express » ou le « Nouvel Observateur » sur le salaire des cadres ou la meilleure façon de gérer sa fortune, force nous est de constater que les dirigeants soviétiques nous l'ont fait un peu à l'estomac.

Difficile de croire en effet à une utilisation purement civile et pacifique des stations orbitales : c'est infesté de militaires ces saloperies-là, difficile de croire aussi qu'il suffit de retirer cinq cent mille soldats, de supprimer quelques centaines de chars d'assaut, de toute façon complètement démodés, pour que les populations européennes soient définitivement à l'abri et aient véritablement la garantie certaine et réelle que leur continent ne deviendra pas le charnier de la planète. Quoi qu'il en soit, même si ces garanties peuvent exister ailleurs que dans une déclaration de principe à l'ONU, le champ de bataille peut toujours se trouver ailleurs. Allez Gorby, ton petit cadeau de Noël tu peux te le carrer dans le train, on n'en veut pas, on n'y croit pas. On veut tout. On ne veut pas être au milieu. Le parapluie nucléaire, le bouclier stratégique, on s'en fout comme de la médaille militaire aux anciens d'Algérie ou le transfert des cendres de Pétain à Douaumont. Et la guerre des étoiles, quand est-ce que tu commences ?

Soyons sérieux. Qu'a-t-on à gagner d'un petit pas en arrière d'un géant à l'Est, qui peut à tout moment nous bouffer tout crûs la tour Eiffel avec, et d'un géant à l'Ouest qui peut nous asphyxier avec ses dollars. Le « désarmement » en question, n'en déplaie aux pacifistes bébélants, n'est qu'un écran de fumée, l'arbre qui cache la forêt. Tant qu'il y aura un militaire, un seul, la paix du monde sera menacée. La dissuasion est inefficace même en présence de deux forces équilibrées. C'est seulement un système débarrassé de toutes les autorités qui pourra nous garantir la paix civile. Ce ne sont pas cinq cent mille trouffions de moins qui pourront changer grand-chose.

LEGRAND

Une grève

« L'ENTREPRISE, c'est vous », dit depuis quelques années le discours politique aux salariés. La santé des entreprises, c'est le bien commun, il fallait donc se serrer la ceinture hier pour que l'entreprise aille mieux aujourd'hui, pour que les salariés puissent bénéficier à leur tour du renouveau économique. Les salariés ont été sensibles à ce discours dit « de rigueur » et ont mis en veilleuse, ces dernières années, leurs revendications salariales. Ils ont vu leur pouvoir d'achat diminuer, avec l'espoir que, le renouveau économique pointant à l'horizon, la ceinture pourrait se desserrer.

La reprise est là !

Aujourd'hui, la situation économique s'est améliorée. Les résultats du commerce extérieur, les chiffres du chômage, l'indice de la croissance vont dans le même sens : la reprise est là. Les chiffres prévisionnels pour 1989 indiquent même que le mouvement actuel va s'accélérer. Quoi de plus normal, donc, que ces bénéfices que nous annoncent les grandes entreprises. La croissance des bénéfices est éloquent et montre le bien-fondé de l'affirmation de la reprise économique. Les salariés vont donc pouvoir bénéficier à leur tour, comme prévu, des retombées pécuniaires de la reprise.

C'est ici que les choses se compliquent. On nous annonce haut et fort une meilleure santé de l'économie, et on nous réaffirme parallèlement la nécessité d'une rigueur maintenue, soutenue, voire accrue. Le patronat réclame une reprise de la consommation pour permettre la vente des biens produits et accélérer la reprise générale de l'économie, mais refuse de lâcher du lest sur les salaires et recommande de ne pas entamer l'épargne qui permet aux entreprises d'emprunter pour se développer.

La conséquence logique...

La conséquence logique de ce double discours politico-économique, c'est ce mouvement de grèves variées qui se déroulent depuis deux mois. Au centre des revendications : les revenus. Les salariés ont parfaitement entendu le discours politique justifiant la baisse provisoire du pouvoir d'achat, ils réclament aujourd'hui leur part de la reprise économique, celle qu'ils ont permis de générer et dont le fruit leur échappe. Le contrat prévoyait que le bien de l'entreprise était le bien de tous, que se sacrifier pour l'entreprise, c'était la sauver et préparer la nouvelle prospérité. On a aujourd'hui les premiers fruits de ce renouveau, il faut donc les partager... On me dira peut-être que ces grèves touchent le secteur public plutôt que le privé. Ce serait oublier que les grèves du secteur privé sont loin d'être inexistantes et que le secteur public est géré, en partie, comme le secteur privé. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'aspect social de l'entreprise. La baisse du pouvoir d'achat se fait sentir de la même façon, voire de façon plus forte encore que dans le secteur privé.

On se plaignait du désintérêt des citoyens de ce pays pour la politique. Ces derniers montrent actuellement qu'il n'en est rien, même si la forme qu'ils y mettent n'est pas celle souhaitée par la classe politique. Ce que la classe politique a promis, les citoyens l'exigent aujourd'hui. Même s'ils ne croient pas à la bonne volonté et à la capacité des dirigeants de ce pays de tenir les promesses de la langue de bois. Le fameux troisième tour des élections du printemps ne prend sans doute pas la tournure qu'auraient souhaitée les partis politiques. Il ne leur reste pourtant qu'à en prendre leur parti...

Victor LAPP

CHS DE VILLE-EVRARD

Une grève « atypique » de la Santé

C'EST un hôpital psychiatrique. Comme tous les autres, l'administration l'a pudiquement rebaptisé : « Centre hospitalier spécialisé ». Huit cents lits, 2 200 salariés « intra et extra-muros » : de l'agent de désinfection à l'infirmier général, en passant par les secrétaires, plombiers, jardiniers, électriciens, vacataires de toutes sortes et les infirmières (ères) bien sûr, qui en général tiennent à leur spécificité : infirmiers psy. Pour faire vivre un asile, il faut du monde. Pour faire comme « dehors », il y a même un coiffeur et une ferme, un parc splendide, des espèces d'arbres rares.

Mais comme ce n'est pas un hôpital général, il n'y a pas de service des urgences. Hôpital psychiatrique : hôpital village avec ses notables, ses vedettes, parmi les soignants et parmi les soignés.

Il y a deux syndicats : la CFDT majoritaire, ayant le vent en poupe depuis 2 ans et la CGT.

La première assemblée générale

C'est la CFDT qui, tirée par ses éléments libertaires, sera à l'origine de la première assemblée générale, le 26 septembre 1988, en vue de la première manifestation de la coordination des infirmières du 29 septembre. Les revendications, à ce moment-là, sont 1 500 F de rattrapage du pouvoir d'achat pour tous, le 13^e mois, la refonte de la grille indiciaire, la reconnaissance du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique comme diplôme d'Etat.

Cette première assemblée générale regroupera majoritairement des personnels ouvriers et techniques (ceux qu'on appelle les « techniques » et « généraux »).

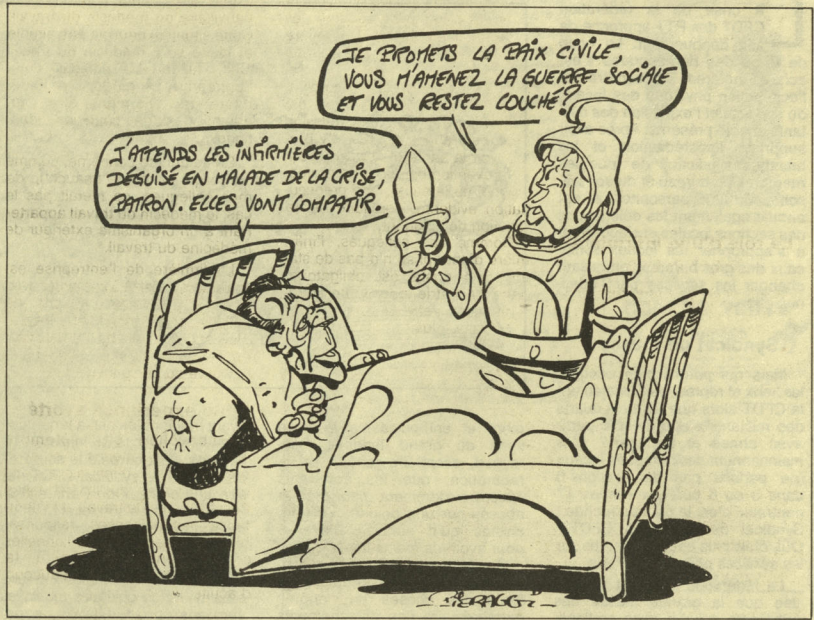
L'ambiance est au mécontentement sur les salaires. Ces personnels gagnent moins de 6 000 F par mois pour la plupart. Ils ont subi de plein fouet les mesures de rigueur attribuées aux « nantis fonctionnaires ». La CFDT rappelle que la journée du 29 septembre est essentiellement consacrée au problème des infirmières. Elle rediffuse même un tract ciblé spécialement pour ces dernières afin qu'elles se bougent.

Le 29 septembre, deux cars pleins partent manifester. Les infirmières ont entendu le 2^e tract. La participation à la journée du 6 octobre sera encore plus nombreuse.

A partir du 10 octobre, l'assemblée générale des personnels de Ville-Evrard regroupe près de 300 personnes. La grève reconductible est votée à 98% et un comité de grève se constitue regroupant 70 personnes syndiquées CFDT, syndiqués CGT et non syndiqués.

La CGT, cette fois, ayant compris les leçons de la grève sur les primes il y a 2 ans (voir *Monde libertaire* de l'époque) joue la carte de l'unité. Cependant, ce sont les militants CFDT qui assumeront et animeront surtout le comité de grève. Dès le début, ils prendront soin que toutes les catégories de personnels soient représentées au sein du comité de grève et puissent s'exprimer au même titre que les infirmières. Le souvenir de la prime Veil accordée aux seuls infirmiers en 1975 (250 F par mois) pèse encore très lourd dans les mémoires. Les personnels ouvriers et administratifs craignent, une fois de plus, que les infirmières les lâchent après avoir obtenu satisfaction.

L'expérience autogestionnaire de la grève précédente (septembre 1986) pèse à contrario de manière positive. Ainsi, les grévistes de Ville-Evrard commencent-ils à reprendre à nouveau leurs affaires en mains. Ils organisent des tournées de service pour que les modalités de grève soient élaborées collectivement et pour que la solidarité intercatégorielle s'organise. Enfin,



parce qu'à l'hôpital psychiatrique, la division du travail a été beaucoup moins importante qu'à l'hôpital général (l'infirmier assumant aussi les tâches ménagères et hôtelières), les infirmières sont allés trier le linge sale avec les buandiers et confectionner les sandwiches avec les personnels ouvriers.

Un convoi fleuri fut organisé par les jardiniers pour distribuer des fleurs aux patients, au lieu de les planter devant le bâtiment de la direction.

Dans les services de soins, la plupart des réunions de synthèse avec les médecins furent boycottées. Le cahier de rapport, où doivent figurer les noms des infirmiers présents, fut suspendu dans maints endroits.

Un comité de grève

Tous les jours, le comité de grève CFDT-CGT-non-syndiqués diffusait un tract d'information.

Ainsi, parce que l'histoire de l'asile le permettait, et parce que les militants CFDT et CGT ont su dépasser leurs divergences, il n'y eut pas de coordination au CHS de Ville-Evrard mais un comité de grève intercatégoriel. Nous avons cependant participé à toutes les réunions des autres coordinations, où nous mandations les camarades pour défendre l'unité et l'intersyndicale, y compris au sein de la coordination infirmière.

Notre grève a pris un tournant décisif après la signature des accords Evin. Les militants de la CFDT de Ville-Evrard ne s'en sont tirés qu'en dénonçant publiquement cette signature, qui apparaissait d'autant plus comme une trahison auprès des salariés que nous nous battions depuis le début toutes catégories confondues ! Ces accords, par ailleurs, ne correspondaient pas du tout à ce qu'attendaient les infirmières : après le 24 octobre, un vote à bulletin secret organisé par le comité de grève démontrait que les infirmières psychiatriques de Ville-Evrard étaient encore à 72% grévistes.

Cependant, après la manifestation du 3 novembre de la coordination infirmière, les perspectives nationales s'affaiblissent. Les salariés de Ville-Evrard s'accrochèrent alors à tout ce qu'ils pouvaient arracher à la direction locale. Là encore, la volonté des militants CFDT du comité de grève a permis que les revendications soient élaborées service par service, par les sala-

riés eux-mêmes et qu'elles soient défendues par eux. Ainsi, les délégués aux séances de négociations n'étaient pas seulement les représentants « officiels » du personnel, mais aussi celles et ceux nommés par le comité de grève. Et l'on a vu un OP2 interpellé le directeur sur son salaire ou sur ses conditions de travail. Les premières séances de négociations se sont déroulées à portes ouvertes. Chaque salarié pouvait entrer et sortir. On apportait les sandwiches, la bière et les jus d'orange à midi pour continuer à discuter sans se laisser affamer. Ce fut long, difficile mais formateur !

Au-delà des miettes que nous avons pu obtenir, la victoire de cette grève réside dans sa capacité libératrice des individus qui s'y sont investis.

GUIGNOLAINE

RATP

Jamais contents...

L y a de cela bientôt quatre semaines, lorsque les premiers ouvriers des ateliers du RER débrayèrent, qui aurait pu dire que le conflit s'éterniserait de cette façon-là ?

De négociations en fausses propositions, de compromis douteux en provocations, la direction de la Régie et les pouvoirs publics ont donc tenté d'enrayer une vague de mécontentements qui n'en finit pas de croître, et qui mobilise à l'heure actuelle une grande partie du personnel.

La RATP a finalement fait ratifier par toutes les organisations syndicales, à l'exception de la CGT, un accord salarial pour 1989 qui est très loin de donner satisfaction aux grévistes. Ces derniers, qui réclament toujours « 1 000 F tout de suite », obtiennent une augmentation de 5 points sur leur salaire, quelques primes et une légère modification de leur déroulement de carrière. Soit au total une augmentation des traitements de 300 à 400 F par mois pour la grande majorité du personnel.

A la lecture du protocole d'accord, c'est sous les quolibets et les injures que les signataires ont dû s'expliquer, quand ils étaient présents dans les assemblées générales du personnel.

L'exaspération et le mécontentement n'ont fait que s'amplifier

lorsque la direction déclara qu'elle suspendrait certaines « mesures d'apaisement » si le travail ne reprenait pas dans les 24 heures.

La Régie ne renonçait donc en rien aux poursuites judiciaires et aux mesures disciplinaires à l'encontre de certains grévistes. Cette attitude fut jugée comme une véritable provocation et des débrayages spontanés, auxquels participaient de nombreux non-syndiqués, désorganisèrent encore plus les ateliers du réseau ferré.

Quant à la journée d'action de la CGT du vendredi 10 décembre, on peut d'ores et déjà estimer qu'elle a rencontré un certain succès. En effet, plus de 5 000 personnes ont manifesté devant le siège de la RATP, quai des Grands-Augustins.

A l'heure ou nous mettons sous presse, tout est encore possible, rien n'est joué ! Dans de nombreux ateliers, des non-syndiqués prennent la relève des militants syndicaux. La CGT tente de « coler » le plus possible au mouvement. Il y a fort à parier que le mouvement revendicatif va persister. Beaucoup de grévistes de la RATP espèrent faire la jonction de leur mouvement avec celui qui semble s'amorcer à la SNCF. La lutte prendrait alors une toute autre dimension !

RÉGIS

TÉMOIGNAGE

Infirmière en entreprise

NÉGLIGENCE ? Incompétence ? Manquement à l'éthique professionnelle ? Infirmière en entreprise depuis six ans, j'ai été licenciée pour avoir dénoncé mes conditions de travail faisant obstacle à l'exercice de ma fonction, au préjudice des salariés victimes d'accidents de travail et de maladie professionnelle. Il y a incompatibilité des exigences accrues de rendement avec la santé.

Le rôle d'une infirmière d'entreprise

Isolée dans une structure économique — l'entreprise — où les impératifs de rentabilité prennent

souvent le pas sur les préoccupations de santé et de sécurité des personnes au travail, l'infirmière d'entreprise n'est pas une salariée protégée.

Elle est soumise à la subordination de l'employeur, ce qui est contradictoire avec sa mission dans l'entreprise, qui est d'y promouvoir la santé et la prévention. La prévention est, pour un professionnel de la santé, une préoccupation évidente, corollaire de sa fonction de soignant.

Comme ses collègues, l'infirmière d'entreprise n'a pas de statut. Son poste est obligatoire, dans l'industrie, pour toute entreprise dont l'effectif est de 200 salariés ou plus.

Elle est définie comme étant l'auxiliaire du médecin du travail. Cette situation pourrait être simple et claire si le médecin du travail était, lui aussi, présent dans l'entreprise. Le médecin et l'infirmière travailleraient alors en équipe, dans des conditions identiques.

En ce qui me concerne, comme en ce qui concerne beaucoup de mes collègues, ce n'était pas le cas, le médecin du travail appartenant à un organisme extérieur de médecine du travail.

L'infirmière de l'entreprise est également appelée à collaborer avec le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qui, au sein de l'entreprise, est l'instance de prévention représentative du personnel.



je suis qualifiée et concernée. Cette initiative n'est pas appréciée.

Je suis écartée du CHSCT, donc de la prévention. Dans ce contexte, les accidentés en arrêt de travail ne sont que des « tire-au-flanc ». L'infirmière qui les adresse à des médecins est une « emmerdeuse » tenue pour responsable, bien évidemment, « du taux astronomique d'accidents de travail » dans l'entreprise !

Quoi de plus logique alors que de lui interdire la délivrance des « volets de soins », documents nécessaires à l'accidenté du travail pour bénéficier de la gratuité des soins médicaux : la qualification de l'infirmière est tout bonnement contestée pour juger de l'opportunité de recourir au médecin. Cette faculté de décision est attribuée à un service administratif.

Cela va de soi, ces mesures sont assorties de consignes concernant l'évacuation des blessés et leur accès immédiat aux soins médicaux : je suis invitée à ne recourir à des soins extérieurs d'urgence que quand c'est « réellement » nécessaire... Il m'est conseillé d'éviter le recours aux pompiers...

L'énumération pourrait ainsi se poursuivre dans le même esprit : pressions et intimidations multiples pour mettre au pas une infirmière apparaissant comme indésirable, dont la présence même est en contradiction avec les exigences d'une incitation débridée au stakhanovisme, au prix de la santé et de la sécurité. Qu'attend-on alors de l'infirmière, écartée de la prévention, entravée dans sa fonction soignante ?

Selon cette logique qu'il n'y a pas de blessés ou de malades, mais qu'il n'y a que des tire-au-cul, comme disent les militaires, l'infirmière n'a plus sa place dans l'entreprise : c'est d'un garde-chiourme dont a besoin l'employeur !

Il eût été apprécié, dans ce contexte, que j'applique une pomme sur une fracture — de façon à préserver la production, au préjudice du blessé — plutôt que de soustraire un travailleur à son poste et l'évacuer immédiatement à l'hôpital. Il ne s'agit pas là d'une hypothèse imaginaire : c'est bien en effet un tel « incident », parmi d'autres, qui a précipité mon licenciement. Ce licenciement expéditif et arbitraire est l'aboutissement de quatre années de répression sans relâche, dans un climat de stress très dommageable sur le plan de ma santé, pour avoir simplement voulu exercer mon métier.

Un statut pour les infirmières

Il serait regrettable que de telles méthodes patronales se généralisent dans un contexte économique qui permet ce genre d'arbitraire. Un statut, clairement défini, permettrait justement d'éviter la subordination de l'infirmière à des directives contraires à sa fonction — qui doit être reconnue et

respectée — ou bien encore en l'utilisant à des tâches subalternes, la détournant de sa véritable mission dans l'entreprise, de soins et de prévention. Il est tout de même assez incroyable que, malgré une pétition du personnel concerné au premier chef, en faveur du maintien dans son poste d'une infirmière, son licenciement ait été rendu possible aussi facilement.

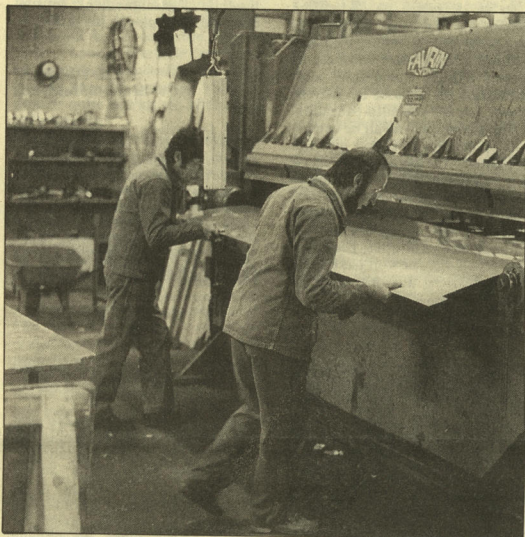
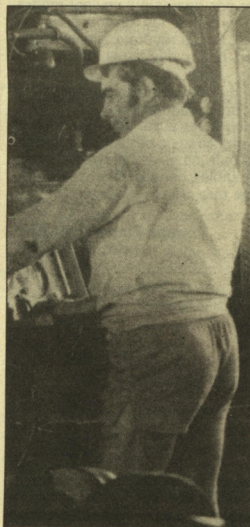
L'élaboration d'un statut pour les infirmières est l'un des objectifs de la Coordination nationale infirmière, dont l'action se poursuit.

La lutte du pot de terre contre le pot de fer

L'injustice qui est faite aux infirmières, non reconnues, exclues, comme cela a été le cas pour moi dans l'entreprise — réduction de la société —, c'est aussi l'injustice faite à l'homme au travail, dont les droits fondamentaux sont méprisés. C'est une injure à la dignité humaine et c'est inacceptable. Il ne saurait être admis que, pour gagner sa vie, un être humain doive la risquer quotidiennement ou s'exposer à des atteintes corporelles et des dégâts de santé.

Que penser d'une société qui place l'être humain face à l'obligation de choisir entre le droit à la santé et le droit à l'emploi ? Le combat de justice sociale est malheureusement trop souvent encore la lutte du pot de terre contre le pot de fer. La sécurité — question amenée au cœur du débat social par les salariés de la SNCF et de la RATP — est une question essentielle. Elle débouche forcément sur la question des droits de l'homme face au pouvoir économique.

F R (infirmière D E)



Une expérience avortée

Embauchée en septembre 1982, je suis amenée à créer le premier poste d'infirmière dans une entreprise où la fréquence des accidents de travail et l'importance des nuisances, responsables de maladies professionnelles et d'atteintes graves à la santé, m'apparaît avec beaucoup d'acuité.

J'organise et coordonne les soins d'urgence et les modalités relatives aux déclarations des accidents de travail, dans le cadre de la réglementation en vigueur et en liaison avec la médecine du travail.

Je collabore avec celle-ci au suivi médical des salariés. Je suis invitée aux réunions du CHSCT. A la demande de la direction, je réalise une analyse approfondie des accidents de travail et propose des mesures de prévention.

Parmi ces mesures, je propose ma participation active à un travail de prévention de fond, pour lequel

TÉMOIGNAGE

Lesieur Cotelle aux prud'hommes

SUITE à mon licenciement de la société Lesieur Cotelle SA survenu en novembre 1987 (cf. *Monde libertaire* n° 708 du 19 mai 1988) pour les motifs suivants : « La société est convaincue de votre participation à la divulgation d'études confidentielles, à la diffusion de propos mensongers et injurieux, tant vis-à-vis de la direction que de ses collaborateurs, ainsi que de votre opposition systématique à ses conceptions économiques et financières. » ; le conseil des prud'hommes de Créteil a examiné la plainte que j'avais déposée pour licenciement sans causes réelles ni sérieuses. Mon avocat ayant rappelé qu'à ce jour la direction n'avait toujours pas fourni la moindre preuve à l'appui de ses assertions, il s'est étonné que les pièces versées par la direction dataient d'après mon licenciement ou bien de périodes pendant lesquelles j'étais absent de l'entreprise. Il s'est étonné de même que les témoignages de la direction ne faisaient aucune allusion à la moindre diffusion de propos mensongers et injurieux, à une éventuelle divulgation d'études confidentielles, ou à une quelconque opposition systématique à ses conceptions économiques et financières.

Une avocate de choc !

Pour tenter de justifier les motifs du licenciement, la direction — par l'entremise de son avocate — a soutenu une argumentation plutôt confuse. D'abord, elle a essayé de limiter le droit d'expression du salarié, dans l'entreprise comme à l'exté-

rieur, à ce que la loi définit pour l'expression collective des salariés. C'est-à-dire que la seule forme d'expression qu'elle autoriserait est celle qui aurait pour but d'améliorer en qualité ou en quantité la production, ainsi que les conditions de travail ! Fantasmagorie sur la collaboration de classe enfin descendue sur terre.

C'était suffisamment délirant, ou prématuré, pour qu'elle se fasse rappeler à l'ordre par la présidente (ouvrière) du conseil.

Ensuite, pressée de justifier les motifs, l'avocate a reconnu devant le conseil que les motifs étaient justement mal formulés... Mais que quand même c'était moi !

Une tribune inattendue

C'était moi quoi ? Eh bien ! j'étais coupable dans des termes agressifs et injurieux de critiquer mon directeur et les patrons. Et là voilà qui cite des tracts distribués suite à mon licenciement, m'offrant ainsi une tribune inattendue et soulignant des salves de rire dans la salle (l'injure consistait en cette idée : non seulement les patrons s'engraissent sur notre dos, mais en plus ils voudraient qu'on les soutienne). Puis, lisant des extraits du *Décapant* (feuille éditée par LO sur la boîte), elle déclara sérieusement que puisque les styles étaient similaires, j'étais aussi l'auteur de cette feuille. Et comme cette feuille était coupable d'opposition à la direction, cela justifiait mon licenciement.

Mais les articles du *Décapant* ne sont pas signés et ceux cités sont

parus à des périodes où j'étais en stage de formation, donc absent de l'entreprise depuis de nombreux mois. Ce qui a valu quelques remarques de la présidente.

Alors, en un troisième temps, l'avocate a sorti ses atouts, soit les témoignages du délégué syndical FO et d'un délégué FO au comité d'entreprise, qui déclarait m'avoir remis un compte-rendu de CE non encore affiché, et dont des extraits étaient parus dans le *Décapant*. Mais les faits dataient d'un an avant le licenciement, et le conseil a réclamé quelque chose de plus récent.

Pour les faits ils n'ont pas été servis, mais l'avocate s'est acharnée à faire passer la notion de contexte. C'est-à-dire que, certes, les documents produits et les faits avancés étaient insuffisants individuellement, mais liés les uns aux autres, ils démontraient mon opposition farouche à la société qui m'employait. Et cette critique de la direction et du patronat était, selon elle, à la fois une injure, ainsi que la manifestation de mon agressivité. Et comme cette attitude de ma part était la preuve que j'avais perdu confiance dans mon entreprise, la direction m'avait donc rendu service en me licenciant.

Si, si, elle a dit ça. Mais si elle a fait venir la larme à l'œil de l'assistante, c'était que celle-ci n'en pouvait plus de rire. Toujours est-il, qu'il va falloir attendre un mois que le conseil prenne sa décision.

PATRICK (Créteil)

ROUEN Manif antiraciste

LE 26 novembre, les slogans antiracistes résonnaient dans les rues de Rouen. Une manifestation regroupant 350 personnes, à l'appel des organisations antiracistes et humanitaires de la région, avait lieu pour dénoncer un nouvel acte de racisme.

Les faits

Le 22 octobre dernier, trois jeunes Maghrébins de la banlieue rouennaise décident d'aller en boîte et se rendent à une trentaine de kilomètres de Rouen, à Yerville, où se trouve la discothèque « Le Macumba ». Mais, arrivés sur place, ils tombent sur trois videurs racistes — ça va finir par devenir un pléonasme ! — qui leur refusent l'entrée. Les videurs ne s'arrêtent pas là et, en plus des injures racistes, les coups tombent. Deux des jeunes Maghrébins réussissent à s'échapper, mais Mohammed Favez n'a pas la même chance et il est sauvagement tabassé à coups de pieds et de nunchakus.

Dans le coma, Mohammed est emmené par les trois brutes dans sa propre voiture, à une dizaine de kilomètres de la discothèque. Et là, comme dans un polar, les videurs maillent leur tabassage en un accident de la route.

Mohammed est retrouvé le lendemain en très mauvais état : souffrant de nombreuses fractures et surtout d'une hémorragie cervicale pour laquelle il doit être opéré d'urgence. Aujourd'hui, il souffre encore de troubles graves, notamment d'amnésie partielle.

A qui profite le racisme ?

Un appel a été fait pour boycotter « Le Macumba » et plainte a été déposée contre le propriétaire et ses videurs. Aujourd'hui, la discothèque est fermée et l'un des videurs est en prison. Mais il ne faut pas trop attendre de la justice qu'elle punisse les crimes et actes racistes. Le récent verdict de la cour d'appel de Caen concernant les trois policiers qui, en février 1985 à Rouen, s'étaient rendus coupables de violences de nature raciste contre cinq jeunes de la banlieue rouennaise en est la preuve. Idem pour la relative impunité dont ont bénéficié les skinheads responsables de l'équipée sauvage de juin dernier.

Il ne se passe pas une semaine sans que l'on entende parler d'agression raciste, que ce soit par des skins débiles et fachos ou par des beaufs qui veulent mettre en pratique les discours de Le Pen. On ne répètera jamais assez que, pour éviter la banalisation de tels actes, il faut une contre-attaque de la part de tous les antiracistes contre toute la racaille fasciste, et aussi contre les commanditaires de ces actes : à savoir les patrons et les bourgeois, seuls véritables bénéficiaires de la division que crée le racisme.

Jean-Pierre LEVARAY
(Gr. de Rouen)

ECOUTEZ
RADIO-LIBERTAIRE
89.4 MHZ
PARIS

ÉDUCATION Quelle alternative à l'école ?

PRÈS de 70 personnes étaient présentes samedi 3 décembre au Centre culturel libertaire Benoît-Brouthoux. Après une interview de trois quarts d'heure accordée à la *Voix du Nord*, Catherine Baker nous a présenté son dernier livre, *Les cahiers au feu* (1). Histoire de l'alternative à l'école depuis Jules Ferry, description et analyse du rôle joué par les écoles expérimentales, itinérantes et parallèles, enquête auprès de quatre-vingt-six familles ayant fait le choix de la non-scolarisation, chiffres à l'appui afin de démontrer que ce choix ne dépendait en aucun cas du milieu socio-professionnel des familles en question et que les enfants non scolarisés n'étaient pas plus que les autres victimes du chômage...

Bref, un livre intéressant et bien documenté qui promettait un débat particulièrement passionnant ! Et effectivement, malgré les réticences de Catherine Baker vis-à-vis de la Fédération anarchiste, malgré nos relatives divergences quant à l'organisation sociale des rapports humains (Catherine Baker est « stirnérienne »), malgré l'absence d'un projet éducatif global (la pratique de Catherine Baker est avant tout le fruit d'une révolte individuelle), le débat fut riche et intéressant. Sa retranscription n'était pas possible ici (2), mais il nous a paru néanmoins opportun de vous présenter la partie que Catherine Baker

a consacrée aux réseaux d'enseignement mutuel (voir article ci-dessous).

Déscolariser le système éducatif

Aujourd'hui, en effet, si la plupart des anarchistes s'accordent sur la nécessaire disparition de l'école en tant que lieu clos et spécialisé, c'est pour promouvoir l'idée d'une autogestion de la transmission des savoirs. Déscolariser le système éducatif, c'est faire tomber les murs de l'école en partant à la découverte du monde, c'est remplacer l'école par une multitude de lieux éducatifs globaux et ouverts réunissant sans distinctions enfants, parents et adultes de façon non institutionnelle, c'est proposer une éducation liée étroitement à la vie économique, sociale et culturelle à travers un réseau d'enseignement mutuel.

Mais cet enseignement mutuel n'est pas une idée nouvelle, même s'il a perdu le caractère « ouvrier » qu'il avait auparavant. C'est ainsi qu'à partir des années 1870 s'organisent les Bourses du travail, centres d'action commune de tous les syndicats dans une localité. Leurs tâches sont diverses : propagande, service de résistance, coopérative et mutualisme, service d'enseignement. Ce dernier service comprend la bibliothèque, l'office de renseignement, le musée social, les cours professionnels et les cours

d'enseignement général. On s'aperçoit tout de suite que l'éducation est une préoccupation importante chez les anarcho-sindicalistes. Comme le dit Fernand Pelloutier, il s'agit « d'instruire pour révolter », de donner à l'ouvrier « la science de son malheur ».

Un enseignement de classe

L'idée-force de cette éducation entreprise par les Bourses du travail se résume surtout dans le concept d'action directe. L'action directe, dans le domaine social, signifie la prise en charge des luttes par les travailleurs eux-mêmes, sans délégation de pouvoir. Elle s'oppose à l'action parlementaire indirecte. Or, pour les anarcho-sindicalistes, il en va de même de l'éducation comme de l'action sociale. Si, comme le dit la formule, l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, alors l'éducation de la classe ouvrière ne pourra être qu'une auto-éducation.

Les Bourses du travail ne conçoivent l'éducation du peuple qu'à travers cette forme pédagogique. Ainsi, lorsque Pelloutier étudie les moyens mis à la disposition des travailleurs pour s'instruire, il ne cite à aucun moment le mouvement des universités populaires. En effet, ces écoles pour les ouvriers ne sont pas les écoles des ouvriers, à la différence des Bourses du travail.

En ce qui concerne l'enseignement général, là encore, la position des Bourses du travail diverge avec celle de l'ensemble de la gauche marxiste et réformiste. Les anarcho-sindicalistes sont résolument hostiles au monopole d'Etat en matière d'enseignement. Leur position est déjà celle de la Première Internationale. Ce fut, dans le passé, la position de Proudhon, puis celle de la Commune de Paris. Mais il s'agit pour les libertaires de ne pas en rester au niveau des principes. Si l'enseignement d'Etat est un enseignement de classe, alors il faut répliquer en organisant un enseignement général à l'intérieur des Bourses du travail. Bref, une démarche dont la formulation a certes un peu vieillesse, mais dans laquelle l'enseignement mutuel d'aujourd'hui plonge ses racines.

Eric DUSSART
(Gr. Benoît-Brouthoux)

(1) *Les cahiers au feu*, Catherine Baker, éditions Bernard-Barrault (120 F). Disponible à la librairie du Monde libertaire ainsi qu'à la bibliothèque de prêt du Centre culturel Benoît-Brouthoux.

(2) Les lecteurs intéressés peuvent se procurer les enregistrements en écrivant au Centre culturel libertaire, 1-2, rue Denis-du-Péage, 95800 Lille (durée : trois heures ; participation aux frais : 60 F, port compris).

C'EST Claire Héber-Suffrin (1) qui pour la première fois m'a parlé des réseaux d'enseignement mutuel. Il y a quelques années, Claire est nommée institutrice à Orly dans une cité de transit. Je précise qu'Orly est considéré comme la commune la plus pauvre de France et que la cité de transit est deux fois plus pauvre que la commune elle-même. Dès son arrivée, on lui dit que de toute manière ces enfants-là sont perdus, que jamais personne dans l'école n'a appris à lire et à écrire, que ce n'est pas possible vu les conditions. Il est vrai que chaque hiver, des enfants de cette cité meurent littéralement de froid... et ce n'est pas une image ! Claire se dit qu'elle va limiter les dégâts à défaut de leur apprendre véritablement à lire et à écrire (elle a des petits de 6 à 7 ans) ; elle va faire en sorte qu'ils ne perdent pas confiance en eux-mêmes, elle va les persuader que chacun sait quelque chose. Et la voilà qui se met à la pêche aux savoirs ! Elle dit à l'un : « Toi, tu sais nouer tes lacets, cette année ce sera ta tâche, tu apprend à nouer leurs lacets aux autres. Et puis toi, tu sais reconnaître que des ronds, c'est des « O » ; eh bien ! cette année, tu te débrouilles et tu fais en sorte que les autres sachent que des ronds, c'est des « O », etc. ».

Elle fait ça avec tous ses mômes et à la fin de l'année, ô miracle !, alors qu'elle n'a jamais appris à lire et à écrire aux enfants, ils savent lire et écrire. C'est alors que l'inspection, débarquée et lui demande ses recettes. « Je n'en ai pas de recettes, répond-t-elle, j'ai simplement persuadé chacun qu'il savait quelque chose et qu'il pouvait le transmettre aux autres. A partir de ce moment-là, la confiance en eux s'est établie de telle manière que... ». Claire avait intuitivement recréé les conditions d'un enseignement mutuel sans avoir lu les livres qui traitaient de la question !

Les années passent, mais ses collègues lui rendent la vie de plus en plus insupportable. Des militants syndicalistes, notamment, lui reprochent de ne pas compter ses heures et de trop s'occuper



des mômes (elle s'en occupait tellement qu'elle en a adopté deux de sa classe). Bref, on lui rend la vie impossible et elle doit démissionner de l'Education nationale.

C'est alors qu'elle se dit que tout ce qu'elle avait fait à l'école, elle pouvait très bien le faire hors de l'école. Elle retourne dans la cité de transit et crée ce qu'elle appelle un « réseau d'échange de savoirs ». Celui-ci fonctionne sur le mode des réseaux d'Ivan Illich (2) et de l'enseignement mutuel : « Je t'apprends la couture, tu vas apprendre la plomberie à quelqu'un qui apprendra la mécanique à quelqu'un, qui apprendra l'anglais à quelqu'un qui apprendra la médecine, etc. ».

Personnellement, je travaille aujourd'hui dans le cadre de ce

réseau d'échanges (3). Je ne suis pas adhérente à l'association, car je n'en épouse pas toutes les thèses ; mais en tant que salariée, le travail que je fais me semble tout à fait passionnant. Je suis renversée de voir qu'il est finalement possible d'imaginer une alternative à l'école, chose que je n'avais jamais envisagée. Ça ne me semblait pas du tout être mon problème... et ça ne l'est toujours pas d'ailleurs ! Mais que d'autres le fassent, je constate que ça marche tellement bien ! Mon boulot actuellement est de faire du repérage de savoirs. Je vais donc voir les gens qui commencent tous par dire : « Oui, c'est très sympathique votre truc... sauf que nous, on ne sait rien ». En fait, je n'ai jamais rencontré personne ne sachant rien. Les gens savent tellement de

choses... Ils savent par exemple vivre sans fric, et ça c'est un super-savoir !

Quand, pour la première fois, l'association a réuni trente personnes de la cité en leur demandant : « Qu'est-ce que vous savez, qu'est-ce que vous ne savez pas ? », les gens ont répondu qu'il ne savaient rien mais qu'ils voulaient savoir plein de choses, notamment en matière médicale. Certes, on leur avait dit de rêver, de ne pas tenir compte des réalités. Claire, avec la force et l'énergie que je lui envie souvent, ne s'est pas dégonflée. Elle a dit : « on va arranger ça » et elle a trouvé un médecin, Christian Manjin, qui fait ça maintenant depuis huit ans à Evry. « Je ne vous promets pas que vous serez médecin, a précisé Christian, mais nous avons des années devant nous et je veux bien vous communiquer mes savoirs. » Bien sûr, la transmission des savoirs ne s'improvise pas, mais c'est aussi un savoir et il se transmet comme les autres.

Comme je l'ai déjà dit, je n'avais pas envisagé tout ça. J'en parle car je sais que ça intéresse particulièrement les anarchistes. L'enseignement mutuel est tout à fait d'actualité... et ça marche. C'est pas du tout une utopie, c'est pas du tout : « Ah ! si un jour on avait les moyens de faire de l'enseignement mutuel ! ». A Hem, par exemple, entre Lille et Roubaix, un réseau est en train de se constituer. Quant à nous, on essaye actuellement de monter une espèce d'échange entre les favellas du Brésil et la cité de transit à Orly. Ça, c'est un tourisme qui sera sans doute passionnant !

Catherine BAKER
(le 3 décembre 1988
au Centre culturel libertaire
de Lille)

(1) L'école éclatée, (éditions Stock). Appels aux intelligences (éditions Matrice, 71, rue des Camélias, 91270 Vigneux).

(2) Une société sans école, Ivan Illich.

(3) Réseau de formation réciproque : BP 55, 91002 Evry cedex (tél : [16.1] 60.79.10.11).

LOGEMENT

Loyers, c'est trop Faure !

La loi Méhaignerie, qui avait fait la joie des propriétaires et agents immobiliers, et le malheur des locataires n'est pas remise en cause. Lorsque l'on veut ménager la chèvre et le chou et qu'il ne faut pas froisser les sensibilités de droite sans se couper de sa base électorale de gauche, le résultat ne se fait pas attendre : on vote à l'Assemblée nationale un amendement à la loi en vigueur, en l'occur-

rence l'« amendement Maurice-Faure ».

Cette modification a fait beaucoup de bruit pour des résultats peu perceptibles pour les locataires. Les propriétaires mettront simplement un peu plus de temps pour se goinfrer le gâteau de l'immobilier en son entier.

Le système étatique et capitaliste continue donc dans la même voie : celle de l'exclusion et de l'exploita-

tion, celle de l'incapacité à résoudre les besoins primordiaux des individus. Mais pouvait-on s'attendre à autre chose ?

Une situation explosive

Nous ne parlerons pas dans cet article de la situation dans les foyers — de jeunes ou de travailleurs —, ni de la politique d'aménagement immobilier dans les grandes villes — en particulier à Paris —, mais plutôt des dispositions en matière de loyer mises en place il y a peu.

Si le gouvernement a amendé la loi Méhaignerie, ce n'est ni par humanisme ni pour mettre en œuvre une action sociale. C'est plutôt, en premier lieu, pour ne pas se mettre à dos les 1 500 000 locataires (dont 100 000 à Paris) qui vont voir leurs loyers se conformer à l'actuelle loi, avec les augmentations que cela

engendre. Dans un second temps, le gouvernement ne veut pas peser trop lourdement sur l'indice des prix. Celui-ci est constitué à hauteur de 8,75% par les services relatifs au logement, dont 6,87% sont directement liés au loyer.

Les hausses de loyer

Les exemples de hausse des loyers sont nombreux et pour le moins ahurissants : comme celui de la Caisse des dépôts et consignation augmentant jusqu'à 160% les loyers de ses logements proches du bois de Boulogne. Actuellement la hausse moyenne des loyers lors du renouvellement de bail est de 33%. Les associations de locataires estiment que les hausses proposées pourraient atteindre 50% à 60% dans les prochains mois.

Pour finir de dresser ce rapide tableau de la situation, seuls quel-

ques dizaines de conflits entre locataires et propriétaires à propos des renouvellements de bail ont été résolus, alors que la commission de conciliation de Paris, par exemple, examine plus de 1 000 dossiers par mois. Les commissions de conciliation départementales n'ont qu'un rôle consultatif. Points de passage obligés avant le tribunal d'instance, elles ne constituent ni un frein aux abus ni une possibilité de régler les différends entre bailleurs et locataires.

Maurice Faure a défini son amendement comme pragmatique, et Guy Malandain, député des Yvelines, déclarait : « Vous avez pris en compte tous nos soucis ». Il faut croire que les soucis de ces personnes ne sont pas bien importants.

RÉMI

Pour presque rien...

L'« amendement Faure » concerne les renouvellements de bail des logements du secteur dit libre (hors loi de 1948 et logements sociaux) intervenant avant le 31 décembre 1991 (ou avant le 31 décembre 1995 à Paris, Lyon, Marseille et leurs régions). Son application est donc limitée dans le temps et s'inscrit dans le cadre de l'article 21 de la loi Méhaignerie.

Le bailleur doit faire connaître au locataire le nouveau loyer « proposé » au moins six mois avant la fin du bail. Si ce délai n'est pas respecté, le bail est automatiquement reconduit pour trois ans. Le loyer n'augmente alors, chaque année, qu'avec l'indice du coût de la construction (il est actuellement de l'ordre de 3%).

Le nouveau loyer « proposé » est fixé « par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage pour des logements comparables ». La liste des références ayant servi à établir le nouveau loyer doit être jointe à la « proposition ». Un décret à venir précisera la nature de ces références (1). Notons que les termes flous « loyers habituellement constatés » et « logements comparables » sont toujours de mise.

Si le locataire ne répond pas ou refuse, le propriétaire doit saisir la commission départementale de conciliation au moins quatre mois avant la fin du bail en cours. La

commission émet un avis dans les deux mois. Si le désaccord persiste, le propriétaire doit saisir le tribunal d'instance avant la fin du bail. Celui-ci fixe un nouveau loyer. Si le propriétaire ne saisit pas la commission puis le tribunal en temps voulu, le bail est reconduit pour trois ans. Le loyer n'augmente alors, chaque année, que de l'indice du coût de la construction.

Les véritables innovations apportées par l'« amendement Faure » concernent les hausses de loyer : « La hausse convenue entre les parties ou fixée judiciairement s'applique par tiers au cours des trois premières années du contrat renouvelé ». Si la hausse dépasse 10%, elle doit être étalée sur six ans, par sixième chaque année (une hausse de 30%, par exemple, se fera donc en six ans : 5% la première année, 10% la seconde, etc.). Bref, cet amendement est tout juste un sirop destiné à adoucir le goût des augmentations de loyer, en aucun cas à y remédier.

RÉMI

(1) Le choix d'un système de références est particulièrement délicat. Voir à ce propos Libération du 25 mai 1988. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à l'Institut national de la consommation (qui est un organisme d'Etat) : 80, rue Lecourbe, 75732 Paris cedex 15 (tel : (16.1) 45.67.35.58).



ENVIRONNEMENT

En attendant mars 1989

L'ANNÉE précédant les municipales voit fleurir les salles des fêtes... et les stations d'épuration nouvelles. A Fougères, en Ille-et-Vilaine, le touriste malchanceux reniflait les odeurs de l'équarrissage (là où l'on transforme les cadavres d'animaux en aliment du bétail ou en cosmétiques). Etablissement que dirigeait un politicien — conseiller général depuis 1986 — soucieux du bien public puisqu'il polluait le Couesnon sur vingt kilomètres de long. La société de pêche locale se taisait, en contrepartie de subventions pour le fonctionnement de sa pisciculture (elle aussi polluante). Cela a valu au président de ladite société la médaille du mérite agricole, accordée peut-être en raison du licenciement de l'ancien pisciculteur (suicidé par la suite), le temps de refaire des travaux pour pouvoir réembaucher un pisciculteur.

Les écologistes de circonstance, eux au moins, dénoncent les pollutions à chaque échéance électorale... et se reposent entre chaque exhibition. Mais « pourquoi auraient-ils ce monopole ? », a du se dire le maire de Fougères qui, après avoir géré cinq ans une station d'épuration saturée, a subitement découvert que la situation était intolérable. Du coup, il a inscrit la question au rang des points divers dans un conseil municipal de septembre, prenant au dépourvu l'opposition (qui depuis cinq ans avait oublié ces

problèmes) et s'offrant une publicité médiatique à la Ségala : « le sauveur est arrivé ! ». Après la fermeture du terrain des gens du voyage, il fallait bien se revaloriser auprès du peuple de gauche de la ville.

C'est curieux comme les politiciens se découvrent des vocations de défense de l'environnement. A Antrain-sur-Couesnon, l'adjoint au maire passait encourager la société de pêche locale huit jours avant les élections cantonales, après avoir ignoré pendant quelques années sa lutte contre les pollutions du coin. La détermination des trempereurs de ligne inquiète peut-être le futur maire d'Antain, dont la station d'épuration, elle aussi, pollue.

A Vitry, le conseil municipal, présidé par Pierre Méhaignerie, le fils d'Alexis, s'attaque lui aussi à son équarrissage pollueur de la Vilaine.

Dans les Côtes-du-Nord, les conseillers généraux socialistes envisagent de gâcher beaucoup d'argent contre les pollutions d'origine agricole, après avoir encouragé les concentrations porcines et avicoles, là où il y avait déjà trop de lisier et de fientes !

Aux prochaines municipales, l'environnement naturel risque bien d'être la tarte à la crème des amateurs de pouvoirs locaux. Le mois de mars passé, le printemps fera oublier ces sincères préoccupations.

Liaison Fougères

ANTINUCLÉAIRE

On reparle de Neuvy-Bouin

NEUVY-BOUIN, dans les Deux-Sèvres, vous vous souvenez ? Rapprochez-vous, c'est ce bloc de granit au cœur de la Gâtine qui, depuis plus d'un an maintenant, symbolise la réaction d'une population contre l'arbitraire d'un Etat incontinent qui veut cacher ses défécations radioactives. En l'occurrence, il a décidé de faire de l'espace de vie du Gâtinais la poubelle nucléaire de demain (1). Mais, depuis le début, à Neuvy-Bouin, on ne se laisse pas faire.

Quand, le 22 novembre, quatre hélicoptères de l'ANDRA apparaissent dans le ciel pour effectuer, grâce à du matériel sophistiqué, des relevés géologiques, les habitants du site piègent les immondes mouches à merde dans la fumée de pneus calcinés.

Le 26 novembre, environ 3 000 manifestants de tout acabit défilent dans Parthenay, sous-préfecture des Deux-Sèvres. La ville est morte, les commerçants ont fermé leurs portes pour symboliser leur soutien au mouvement. Pas un CRS en vue, ils étaient pourtant nombreux trois jours auparavant. Bravo messieurs, opération camouflage réussie ! Les slogans sont fumants : « Du vin dans ma cave, oui ; des déchets nucléaires, non ! », « Gâtine, viol

sans préservatif »... Symboles de la lutte : un énorme bloc de granit et une salade qui s'agitte fébrilement au bout d'un bâton.

Et puis l'étape « nécessaire » : des élus locaux et d'autres pas locaux du tout réaffirment leur volonté de continuer la lutte. Le cynisme de l'ANDRA est dénoncé, mais on insiste tout de même un peu lourdement sur la nécessité de se battre sur des terrains légaux. La colère, oui, mais une colère canalisée par des hommes au service de l'Etat. Intervention théâtrale du sieur de Gaulle (petit-fils de l'autre, député parachuté et menteur en plus). Le Parisien se préoccupe beaucoup de la Gâtine. Il cause bien ; pense-t-il encore, comme en juillet, que le nucléaire est une chance pour la France ?

Nouvelle intervention d'un politicien en herbe, membre du GRANIT. Il parle ici en son nom (le GRANIT se sent déjà mieux). L'assemblée commence à s'ennuyer : « On se fout de vous, vous criez mais là-haut on n'entend rien », etc. Alors, les enfants, aux prochaines élections vous votez pour Waechter et ça ira beaucoup mieux ! C'est fini, le politicien écolo se fait jeter. Les gens du coin n'aiment pas trop

qu'on les prenne pour des cons. Ils savent bien pourquoi ils sont là et ne se font aucune illusion sur leurs députés.

La manifestation se déplace à la sous-préfecture où les maires vont remettre une motion, la salade et le bloc de granit au sous-préfet. Sortira-t-y ? Sortira-t-y pas ? Y sort pas ou peut-être est-il sorti quand l'énorme bloc de granit a roulé dans la cour ? Encore une affaire qui suivra le long tunnel administratif.

Après un an et demi de résistance, les Gâtinais sont déterminés à contenir la lutte pour préserver leur espace de vie. Cette lutte est la leur, ce débat ils doivent coûte que coûte veiller à l'affranchir de celui de tous les preneurs en charge. Ecolos, politiciens, maires et autres politiciens en quête de nouveaux mandats se frottent les mains : ce granit fait décidément beaucoup parler de lui ces temps-ci.

Catherine (Gr. Berkman)

(1) Voir Monde libertaire n° 720, jeudi 6 octobre 1988. ANDRA : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs. GRANIT : Groupement régional antinucléaire d'information totale.

YUGOSLAVIE

« Bon » et « mauvais » nationalismes

A Belgrade, le samedi 19 novembre, plus d'un million de personnes se sont rendues au rassemblement dit « d'unité et de fraternité » devant couronner la série de meetings organisés cet été pour exprimer la « solidarité avec les Serbes et les Monténégrins du Kosovo », victimes de la « terreur nationaliste et séparatiste albanaise ». Présenté comme un rassemblement « yougoslave », devant réunir des citoyens de toutes les nations et minorités de Yougoslavie, il s'agissait en fait d'un meeting nationaliste destiné à montrer à toute la Yougoslavie la force de la Ligue des communistes de Serbie et le charisme de son président Slobodan Milosevic. Cela afin d'asseoir son pouvoir et de renforcer sa politique nationale dont le but principal est de réunifier la Serbie « coupée en trois », en modifiant la Constitution qui accordait de larges prérogatives aux deux régions autonomes de Voïvodine et du Kosovo. Cette réunification qui mettrait les deux régions sous le contrôle de Slobodan est, selon lui, rendue nécessaire par la crise du Kosovo et qu'elle seule pourrait résoudre.

Le quotidien *Politika* devait titrer le lendemain sur toute la largeur de

Dans un article précédent consacré au nationalisme communiste serbe (voir *Monde libertaire* n° 723 du 27 octobre), une description générale en montrait le fonctionnement. Il y était observé que la caractéristique principale de la vie politique yougoslave était la cohabitation de nationalismes opposés. La cohabitation est souvent conflictuelle.

Les récentes manifestations, impressionnantes, qui se sont déroulées en Serbie et au Kosovo illustrent la manière dont s'affrontent les nationalismes serbe et albanais, l'un étant officiel, institutionnalisé dans la structure du parti en Serbie, l'autre interdit. Le récit de ces événements a pour but de montrer comment cela se traduit dans les faits.

ritoire du Kosovo. Deux manifestants étaient condamnés à 60 jours de prison pour avoir crié « Kosovo-république » pendant les manifestations. Le 25 novembre, le Parlement yougoslave adoptait les modifications de la Constitution, permettant ainsi à Milosevic d'entreprendre la réunification de la Serbie.

Deux poids, deux mesures

Il était clair dès le début des manifestations du Kosovo que celles-ci ne pouvaient pas être traitées de la même manière que celles de la population serbe, par exemple. Le terme connoté négativement, pour les autorités, de « manifestations », par la contestation qu'il sous-entend, les distinguait déjà dans la presse serbe des « assemblées » ou « cortèges » de la population serbe. Dès le premier jour *Politika* criait à la manipulation des ouvriers en annonçant : « on raconte à Pristina » que Kaqusha Jashari en personne aurait téléphoné à la mine pour commander la manifestation. Enfin, la différence de traitements apparaissait rapidement dans les appréciations officielles : le président de la RSF de Yougoslavie, Raif Dizdarevic, déclarait à propos des manifestations albanaises que les rassemblements uni-nationaux étaient nuisibles. Dans le document comportant sa propre appréciation officielle,

fausse note —, tout ce qui vient de la minorité serbe du Kosovo : discussions, déclarations des assemblées, c'est « la voix du peuple ». Ce qui vient des instances albanaises est pris avec circonspection et réserve à moins que l'on y découvre immédiatement la « contre-révolution », le séparatisme, etc.

Aujourd'hui, la minorité serbe du Kosovo ressent une attitude hostile de la part de la majorité albanaise dont elle a peur. Un fossé s'est creusé entre les deux communautés. Au comité régional du parti au Kosovo, deux semaines après les faits, il ne peut y avoir d'accord sur l'appréciation des récentes manifestations, les représentants serbes et albanais restant sur des positions opposées. Ce n'est pas en faisant de la minorité serbe son unique interlocuteur au Kosovo, ni en la faisant sans cesse monter au créneau pour défendre sa politique que la direction du parti sera favoriser les rapports de celle-ci avec la majorité albanaise, dans laquelle il désespère de trouver des « citoyens honnêtes ». Les méthodes répressives ont déjà fait la preuve de leur incapacité à résoudre ce problème, l'intervention massive de l'armée, les arrestations et les condamnations des « nationalistes et séparatistes » albanais n'ont eu pour conséquence que l'aggravation de la situation et, en fin de compte, l'accélération de l'exode de la minorité serbe.

sa une, au-dessus d'un portrait du nouveau héros national : « Plus aucune force au monde ne peut empêcher la réunification de la Serbie ». On comprendra alors aisément que si les participants sont réellement venus nombreux de toutes les Républiques et régions de Yougoslavie, et même de l'étranger, ils appartenaient pour la plupart à la communauté nationale serbe (1). D'autant que l'unité et la fraternité omniprésentes sur les innombrables banderoles et dans les discours des orateurs prenaient des accents menaçants pour les autres nations et minorités de Yougoslavie : « Pour tous ceux qui ne considèrent pas inconditionnellement la Yougoslavie comme leur patrie, la porte est grande ouverte... bon vent ! », disait un orateur, « Un seul Etat ! Une seule langue ! », lisait-on sur une banderole. A défaut de soutenir, la Yougoslavie toute entière pouvait suivre la retransmission en direct à la télévision, très à la mode pour les événements politiques, juste avant le match de football France-Yougoslavie. Quant au chef charismatique, « Slobodan », il n'a pas déçu ses partisans. Au terme d'un discours des plus démagogiques (« [...] Les gens peuvent accepter de vivre dans la pauvreté, mais pas sans la liberté. Du moins pas ces gens-là, ici rassemblés, les gens de Serbie, auxquels moi-même j'appartiens ! [...] »), discours au cours duquel il a employé six fois le terme de « combat » et sept fois celui de « bataille », il leur a prêté la seule victoire qui importe : « Malgré l'alliance des ennemis de l'extérieur avec ceux de l'intérieur [...] ». Et même la pluie a attendu la fin de son discours pour s'abattre sur « le rassemblement le plus digne de l'histoire de la Yougoslavie ».

Pristina : la « contre-révolution »

Au Kosovo, c'est la population albanaise qui a manifesté plusieurs jours durant, principalement dans la capitale du Kosovo, Pristina (2), où se sont rassemblées au point culminant du mouvement entre 200 000 et 300 000 personnes. Il s'agissait là des premières manifestations de masse albanaises depuis celles de 1981, durement réprimées et suivies par l'instauration de l'état d'urgence. Elles avaient été alors moins massives, semble-t-il, mais les mots d'ordre étaient « destructifs », à l'image de la principale exigence du mouvement : un statut de république pour le Kosovo. Cette fois, les manifestants protestaient contre la perte de l'autonomie existante qu'impliquent les projets de Milosevic. Ils faisaient tout pour ne pas paraître « destructifs » : en portant des portraits de Tito et des drapeaux yougoslaves à côté du drapeau officiel de la minorité albanaise, ils répétaient « Vive la Yougoslavie », « Vive la Ligue communiste de Yougoslavie et la fraternité », etc. Peine perdue, le verdict fut le même : contre-révolution.

Cela avait commencé le jeudi 17 novembre par une manifestation de mineurs qui ont quitté leur travail pour se rendre, drapeau noir des mineurs en tête de cortège, à Pristina où devait se tenir le même jour

le plenum de la Ligue des communistes du Kosovo, au cours duquel deux dirigeants albanais, Kaqusha Jashari et Azem Vllasi, devaient être limogés. Les soldats, en plus de la fidélité au régime vu globalement, exprimaient le soutien aux dirigeants limogés et l'attachement à la Constitution actuelle garantissant l'autonomie du Kosovo. Les mineurs ont vite été rejoints par d'autres ouvriers, des étudiants et des lycéens. Des politiciens albanais sont venus discuter avec la foule dans les salles de conférence et même dans un stade où on l'avait canalisée. Les deux politiciens limogés ont été ovationnés. Mais les manifestants ont aussi émis le souhait de rencontrer des dirigeants de Belgrade et en particulier Milosevic : « Nous aimerions qu'il nous explique certaines choses ».



disaient-ils. Evidemment, il ne s'est pas déplacé. Ovationnés ou sifflés, comme c'est arrivé à un ancien président de la Yougoslavie de nationalité albanaise, tous les hommes politiques ont terminé leurs discours en disant : « maintenant dispersez-vous, rentrez chez vous ». Sans résultat. Les manifestations ont duré cinq jours. Deux jours après, lors de la réunion à Belgrade de la conférence de la Ligue des communistes de Serbie, son président Milosevic et le président de la République de Serbie, le général Gracanin, publiaient un communiqué commun contenant leur appréciation officielle. Il y est dit : « Les manifestations du Kosovo sont sans aucun doute possible la continuité des événements contre-révolutionnaires de 1981. » Le même jour, tout rassemblement sur la place publique et tout voyage de groupe vers Pristina était interdit jusqu'à nouvel ordre sur tout le ter-

Milosevic citait comme exemple de slogans anti-serbes : « Je donne ma tête, pas le Kosovo ». Le slogan « Nous donnons nos vies, pas le Kosovo » dans la bouche de la population serbe répété tant de fois cet été lors des meetings de solidarité et à celui de Belgrade récemment n'avait bien sûr connu aucune critique. Au Kosovo, les portraits de Tito servaient à cacher « les véritables intentions ». Pour ce qui est des agressions anti-serbes pendant les manifestations, Slobodan n'avait pu trouver mieux que le passage des manifestants à travers les localités à population serbe. Plus tard, les responsables de ses localités devaient déclarer que « seule la présence d'esprit des populations serbes avait permis d'éviter l'affrontement ».

D'une manière générale, pour Slobodan Milosevic et la presse serbe qu'il contrôle totalement — ne permettant pas la moindre

Malgré cela, pour « garder le Kosovo en Serbie », Slobodan Milosevic veut continuer à faire la guerre à cette « contre-révolution dont la base est dans la classe ouvrière albanaise et la tête dans la direction albanaise du parti au Kosovo », en s'appuyant sur l'armée « seul garant de l'unité de la Yougoslavie ». Inutile de dire que les conséquences risquent d'être désastreuses.

C. FABIAN

(1) Réalité totalement escamotée par le correspondant du Monde, Paul Yan-Kovitch, dans son article du 22 novembre. Kasta Christich, dans Le Point du 28 novembre; compare quant à lui le rassemblement de Belgrade aux visites du pape en Pologne par « la ferveur et l'unité émotionnelle ».

(2) Pristina (en albanais) et Pristina (en serbo-croate) : il s'agit de la capitale de la région autonome du Kosovo.

Brèves d'Italie

• ÉCOLOGIE. Dans la vallée de Bormida, la société ACNA, depuis des années, empoisonne et pollue l'environnement. Une série de manifestations, à Savona, le 26 novembre 1988, et à Cengio, le 27 novembre, ont rassemblé un grand nombre de personnes pour protester contre cette situation et redonner vie à la vallée. Les compagnons de la FAI y étaient présents pour éviter une récupération politicienne de cette action.

• ANTIMILITARISME. Le refus du militarisme est une des constantes du mouvement anarchiste italien. En ce moment, quatre jeunes insoumis, qui refusent entre autres d'endosser la livrée militaire, ont été condamnés à de lourdes peines de prison ferme (15 mois). Il s'agit de Dario Sabbadini, Fabrizio Faciani, Giuseppe Coniglio et Agosto Manni. Pour les soutenir, vous pouvez envoyer des télégrammes de soutien à : FAI, Viale Monza 255, 20126 Milan.

• PROPAGANDE. Enfin, signalons une importante initiative de nos camarades italiens : la tenue les 17 et 18 décembre 1988 d'un colloque consacré à Armando Borghi, le propagandiste italien le plus connu certainement après Errico Malatesta. Il se tiendra à Castelbolognese (RA) dans la salle de l'auditorium municipal. Seront présentées quinze contributions, dont celles de Nico Berti, Giorgio Sachetti, Pier Carlo Masini, etc. A cette occasion seront inaugurés le monument à Armando Borghi, sculpté par Angelo Bianchini, et les locaux de la bibliothèque libertaire qui portera son nom.

D'après « Umanita Nova »

On peut se procurer le livre « Armando Borghi, un penseur et agitateur anarchico », récemment paru (cf. « Monde libertaire » n° 725 du 10 novembre 1988), à la librairie du Monde libertaire au prix de 100 F.

ARGENTINE

La « loi d'obéissance due »

UNE troisième rébellion militaire a éclaté le 2 décembre en Argentine, la caste militaire ne supporte pas d'être mise au banc des accusés pour les crimes horribles commis pendant la dictature de 1976-1982. Pourtant, les politiciens ont déjà donné de sérieux gages de leur « compréhension » avec, notamment, la loi d'amnistie déguisée appelée « loi d'obéissance due » qui garantit l'impunité à la quasi-totalité des tortionnaires et assassins en uniforme. Nos camarades de l'AIL (Agence d'information libertaire, de Rosario) nous donnent ici des informations sur ce problème, informations antérieures à la rébellion du 2 décembre.

Relations internationales

En juin 1988, 25 officiers de l'armée ainsi que des membres d'autres forces de répression de l'Etat, responsables de graves violations des droits de l'homme commises durant la dernière dictature militaire, ont bénéficié de l'application de la « loi d'obéissance due » par la juridiction du 5^e corps d'armée. Cette instance juridique ne considère pas comme des crimes le fait d'assassiner, séquestrer, piller et torturer si ceux qui font de tels actes

le font en accomplissement des ordres. La « loi d'obéissance due » fut rapidement acceptée par le Parlement après le soulèvement militaire de 1987, mené par l'ex-colonel Aldo « Rambo » Rico. Le gouvernement et l'opposition péroniste cédèrent de cette manière aux pressions militaires pour amnistier les officiers et sous-officiers impliqués dans ces crimes de lèse-humanité. Ce qui est sûr, c'est que grâce à cette loi la majorité des militaires, policiers et civils (comme le docteur Bergez, émule de Mengele) ont été progressivement mis en liberté.

L'exemple du 5^e corps d'armée

Dans le cas du personnel du 5^e corps d'armée, l'investigation menée par la Chambre fédérale de Bahia Blanca a déterminé 39 cas de séquestration et de torture. Le chef de la sous-zone 52 du 5^e corps d'armée durant la période d'avril 1977 à décembre 1978, le général de brigade J-L Sexton, est impliqué dans 20 de ces cas 7 homicides supposés étant inclus. Le major O. L. Reinhold apparaît impliqué dans les 39 cas, 11 étant des homicides. Le sous-chef, le colonel F. C. Santillan, a des responsabilités dans 23 cas, 6 assassinats inclus. Et la liste continue...

RFA

Bavure à Remscheid

JEUDI 2, vers midi, à Remscheid (RFA), en plein centre-ville, s'écrasait un avion militaire américain. La presse n'a fait paraître à ce sujet que de courts articles relatant l'événement, éventuellement les réactions dans les milieux politiques. Six morts, 50 blessés, c'est moins qu'un fort tremblement de terre, certes, mais ce n'est pas fatal...

C'est une moyenne de deux avions militaires (allemands, américains, français...) par mois qui s'écrasent en RFA. Cela fait donc déjà quelque temps que l'on craint un accident tel que celui qui vient de se produire. Cela fait quelque temps aussi que les pacifistes claiment que l'armée tue aussi en temps de paix...

Une telle hécatombe d'avions en vol d'entraînement devrait d'abord poser des problèmes aux militaires eux-mêmes... N'ont-ils pas peur du ridicule ? Ou bien cela fait-il partie d'un pourcentage de pertes autorisées ? Il ne faudrait en tous cas pas oublier que tous ces tas de ferrailles — tout comme les avions capables de voler non moins dangereusement — coûtent des dizaines de milliards au contribuable... Que de sacrifices doit-il faire pour être protégé contre les Russes, et quelle protection !

Une « protection » qui s'accommodent de nombreuses bavures, qui terrorise, doit être combattue. Car il s'agit de terrorisme. Dès l'accident, le quartier a été déclaré « zone militaire interdite » ; il était devenu impossible d'y pénétrer à quiconque autre que les militaires allemands et américains. Certains ont de suite expliqué cette interdiction : l'avion était bourré de munitions dont certaines avaient explosé provoquant l'incendie de toute la rue. Démenti officiel : ce ne sont que des « munitions d'exercice », sans aucun danger. Quant à l'incendie, il est dû au kérosène enflammé qui s'est répandu durant la chute de l'avion. Toujours est-il que trois jours plus tard le quartier était toujours bouclé par les militaires... Il y a donc tout lieu de s'inquiéter, et des manifestations ont eu lieu à Remscheid (1).

La population s'inquiète ? Le ministère de la Défense annonce la suspension des vols de la Luftwaffe jusqu'au 2 janvier, décision immédiatement suivie par celles des armées française et américaine ! Rassurant, non ? Passez les fêtes tranquilles, on s'occupe du reste... Ça va, vous êtes rassurés ?

LE FURET

(1) En effet, pour les nombreux Allemands qui considèrent que leur pays sera le premier visé en cas de conflit, cet accident n'est qu'une nouvelle expression de cette réalité, une nouvelle preuve de leur raison.

Les responsables successifs du 5^e corps d'armée, durant la période de plus grande répression (1975-1979), furent les généraux C. G. Mason (membre de la loge P2, narcotrafiquant et l'un des hommes forts de la dictature, récemment extradé des Etats-Unis), O. Azpitarte et J. A. Vaquero. Sous la responsabilité du 5^e corps d'armée se trouvaient cinq camps de concentration.

La « justice » à l'œuvre

En même temps que la « justice » libère des tortionnaires, assassins et violeurs, entrent en prison une ex-détenue disparue, qui fut témoin dans le procès des neuf commandants en chef membres des successives juntas militaires entre 1976 et 1982, ainsi que cinq dissidents chiliens. De plus, un procès est fait à l'écrivain Ernesto Sabato (qui fut à la tête de la CODANEP, institution créée en 1983 par décret présidentiel pour enquêter sur les crimes de la dictature militaire).

L'ex-détenue-disparue Graciela Daleo, torturée dans le camp de concentration de l'ESMA, sera l'un des principaux témoins du procès qui aura lieu l'an prochain au sujet de l'ESMA. Le juge qui a ordonné sa détention, l'accusant d'avoir participé à une séquestration perpétrée par l'organisation Guerrillera Montoneros en 1974, n'a pas tenu compte du non-lieu déjà prononcé dans le cas de Daleo. Les organisations des droits de l'homme ont signalé le caractère intimidatoire de la mesure prise par le juge, qui vise à semer la peur chez les témoins amenés à comparaître dans les procès de l'an prochain. Cette hypothèse est probable si l'on tient compte de l'inculpation prononcée par un juge fédéral contre E. Sabato, personnalité respectée dans le monde entier pour ses œuvres et sa philosophie profondément humaniste. Sabato est accusé

d'avoir injurié d'anciens juges qui agissaient durant la dernière dictature militaire, en disant que ces juges n'avaient pas respecté les plus élémentaires normes consacrées par la Constitution nationale, refusant des demandes d'habeas corpus, acceptant des témoignages faits sous la torture, se soumettant aux diktats des chefs du régime dictatorial. Il est donc interdit à Sabato de sortir du pays, bien qu'il doive voyager en Europe pour participer à certaines manifestations culturelles.

La complicité civile

Les successifs abandons des deux partis majoritaires, Radical et Justicialiste, devant les exigences de la corporation militaire permettent aux forces armées d'avancer chaque fois plus pour obtenir l'impunité pour tous les responsables des violations des droits les plus élémentaires de l'homme. Les militaires ne veulent pas une amnistie car cela impliquerait de reconnaître qu'ils ont commis des crimes. Ce qu'ils exigent, c'est la reconnaissance par le gouvernement radical de leur action répressive. Pour la mentalité dérangée de ces porteurs d'uniformes, le génocide n'a été qu'une bataille (qui faisait partie de la troisième guerre mondiale) contre le communisme international. Comme les inquisiteurs du Moyen Age, les militaires argentins prétendent défendre la vie en assassinant, assurer la liberté et la démocratie en imposant une dictature, affirmer la famille en faisant disparaître des familles entières et en prenant les nouveaux-nés comme butin de guerre.

Le plus lamentable, pourtant, n'est pas l'attitude des militaires, mais celle d'une grande part de la société civile qui favorise encore l'existence d'une institution qui est une menace pour la vie sociale. Une responsabilité de premier ordre incombe aux dirigeants politiques,

patronaux, syndicaux, ecclésiastiques qui, dans l'histoire argentine, se sont compromis dans des alliances avec les militaires pour défendre leurs intérêts particuliers ou corporatistes. Elèves de Machiavel, ils séparent l'éthique de la politique et considèrent que tout moyen est bon s'il leur permet d'arriver à l'objectif voulu : la conquête et la défense du pouvoir. Dans cette histoire, les militaires sont les plus grossiers, en quelque sorte les bouchers de la politique ; les dirigeants civils, eux, sont les chirurgiens de la politique.

AIL de Rosario (transmis par le secrétariat IFA)

Irian Jaya : halte à la colonisation !

Le ministre indonésien vient de proposer de déclencher une nouvelle phase du projet de colonisation de l'Irian Jaya (ex-Papouasie occidentale). Situé au cœur même du pays, le district de Jayawijaya est habité par des milliers d'indigènes dont la majeure partie n'a guère de contact avec l'extérieur.

Globalement, il s'agit de transférer le surplus de population des îles voisines (Java, Bali, etc.) à forte densité démographique vers celles moins peuplées (Timor, Irian Jaya...). Officiellement 113 634 trans migrants sont déjà installés en Papouasie occidentale, qui compte 1 200 000 habitants (dont 800 000 indigènes résidant dans les hautes terres centrales). En avril dernier, le remplacement du ministre civil de la « Transmigration » par le général Sugiarto illustre le durcissement du pouvoir vis-à-vis de cette question. Ancien commando parachutiste, il était à la tête de l'état-major chargé des questions socio-politiques et à combattu divers mouvements régionaux de rébellion. Peu après sa nomination, il déclara que : « la défense territoriale indonésienne se verrait renforcée si le développement économique des régions périphériques irrégulièrement peuplées était favorisé par le transfert de trans migrants venant de Java ». On ne peut être plus clair.

Sur le terrain, les incidents entre autochtones et colons se multiplient. Chassés de leurs terres ancestrales, les indigènes sont contraints de renoncer à leur culture et d'adopter un nouveau mode de vie. Les destructions massives de forêts provoquent également une menace écologique pour l'environnement.

Ce projet ethnocidaire de Jakarta est un moyen efficace pour la capitale d'exercer son contrôle sur des tribus jusque-là épargnées. Expulsion, assimilation, militarisation, tel est l'avenir des autochtones de Papouasie occidentale si leur opposition n'est pas assez puissante et la dénonciation internationale d'un tel programme trop faible.

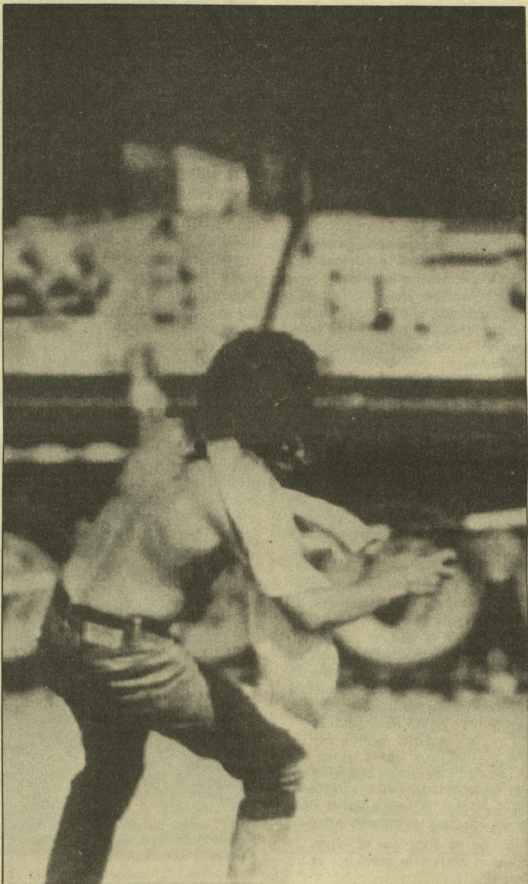
Jean-Claude PASCAL

Sources : Survival International (16, rue Littré, 75006 Paris).

« Arbetaren » et la Suède

Dans les années 20, on disait du quotidien *Arbetaren* (de la Sveriges Arbetaren Centralorganisation) que c'était un journal écrit par des ouvriers et lu par des intellectuels. Soixante ans après, le mouvement social en Suède n'est plus ce qu'il était, et *Arbetaren* s'est transformé en hebdomadaire. Celui-ci se veut ouvert aux problèmes de société, alternant dossiers et nouvelles brèves qu'elles soient syndicales ou culturelles. Citons dans les récents numéros des dossiers sur le « carnaval » électoral aux Etats-Unis, sur le rock alternatif en Suède, sur le phénomène des ayatollahs, des articles sur le boycott des chaînes Mac Donald, sur la pollution en mer, etc. Signalons aussi l'excellente présentation d'*Arbetaren* et ses belles photos, témoignant de son souci d'être un journal accessible à tous. *SAC kontakt*, un mensuel, est plus directement un organe militant avec réflexions théoriques et débats.

Relations internationales



ROUMANIE

Silence, ils crèvent !

« L'émeute de Brasov lance un flash sur un des régimes les plus répugnants d'Europe : celui que Ceausescu inflige à la Roumanie » (15 novembre 1987)

« Le froid qui règne à Bucarest compromet les chances tricolores pour le match de rugby Roumanie-France »

(26 novembre 1988)

On frissonne, en effet. On frissonne d'abord pour les Roumains. Le calvaire qu'ils subissent va au-delà des pires calomnies anticommunistes. Le nombre d'heures de chauffage et d'électricité autorisé en hiver diminue d'année en année, et ces restrictions n'épargnent ni les écoles (le budget de l'Education nationale a fondu de 75% en 8 ans) ni les hôpitaux. Faute d'essence, les voitures disparaissent une à une sous les bâches puis, bientôt, sous la végétation. Végétation qui envahit les murs lézardés, les cours non entretenues et les rues défoncées de Bucarest.

La pénurie alimentaire atteint des proportions dramatiques : le pain est une denrée rare (de véritables commandos de ménagères vont en voler dans les restaurants), et les poissonneries n'offrent plus à la

clientèle qu'un unique modèle de chinchard en boîte. De la viande, la Roumanie en produit, mais la quasi-totalité est exportée vers l'URSS. Bien entendu, le marché noir bat son plein.

Il existe quand même trois rues, régulièrement entretenues à Bucarest, où l'on trouve des restaurants pour touristes et des magasins correctement approvisionnés : leurs prix sont affichés en dollars ! Dollars dont il faut aussi être pourvu pour prendre un billet international de train.

Du reste, sortir de Roumanie ne concerne que les étrangers : la simple demande d'un visa peut priver le citoyen roumain de son travail, voire le conduire en prison. Le passage, par exemple, de la frontière roumano-yougoslave fait penser à un mauvais film de guerre : pistolets-mitrailleurs, chiens policiers et soldats en armes faisant les cent pas sur le toit des wagons, le tout en rase campagne.

Ajoutons la déchéance de Bucarest, la mégalomanie du « Conducator » Ceausescu qui va raser 9 000 des 13 000 villes roumaines dans les 10 ans, le népotisme triomphant (Elena Ceausescu, femme de

l'autre, a notamment la mainmise sur la science et la culture roumaines), la Securitate (la très redoutable et omniprésente police politique), la délation institutionnalisée, etc.

On peut multiplier à l'infini les aspects proprement traumatisants de ce voyage au bout du cauchemar roumain.

Il fait froid, en Roumanie, et on frissonne. On frissonne aussi devant la sérénité de notre Big Brother à nous, pour qui la température roumaine semble ne concerner qu'une équipe de rugby.

Bien sûr, la côte de la mer Noire et ses stations balnéaires sont un des lieux de vacances favoris des cadres du PCF. Certes, le président de l'association parlementaire d'amitié franco-roumaine est un député RPR. Effectivement, les velléités d'indépendance de Ceausescu vis-à-vis de l'URSS semblent, 25 ans après, toujours lui valoir une certaine indulgence internationale. Il faut admettre que le pape n'est pas roumain. Si les ouvriers de Brasov et d'autres villes criaient « Ave Maria » plutôt que « A bas le dictateur ! », leur message passerait sans doute mieux...

Bref, le drame roumain n'est pas médiatique. Un Mussolini moderne peut conduire sans pitié son pays à toute vitesse vers la ruine et le sous-développement, tout le monde s'en fout, même nos médias, pourtant friands de scoops indignés sur les pays de l'Est. Les grandes famines, les séismes sont plus « porteurs »

que la misère et le pourrissement quotidiens. En attendant, au terminus de l'Orient-Express, un peuple entier est en train de crever de faim, de froid et de l'insouciance générale.

COQ'S (Gr. de Rennes)



Ceausescu.

SENTIER LUMINEUX

Les victimes du fascisme rouge

SANS rejoindre le cortège unanimiste et consensuel des indignés, intellos et politiques médiatiques et politiciennes imbus des droits de l'homme, mais ayant tous des barbouzes pleins les tiroirs pour les basses besognes propres à la raison d'Etat, on ne peut, en tant que libertaire, que refuser totalement la pratique du Sentier lumineux au Pérou. Condamnation non pas dans le style humanitaire sauce dame patronesse, mais après réfutations idéologique et sociale.

CICDA et Amérique latine

Le CICDA, Centre international de coopération et de développement agricole, est une petite ONG d'entraide internationale directe des paysans du tiers monde, essentiellement en Amérique latine.

Avec très peu d'argent et beaucoup d'ennuis avec les gouvernements de là-bas, le CICDA organise la coopération directe entre agronomes français et latins, envoyant et recevant sur la base d'échanges égalitaires des techniciens de terrain ici et là-bas. Je connais bien leur pratique, ayant moi-même reçu un agronome péruvien, stagiaire du CICDA, quand j'étais agriculteur dans le Midi.

L'échange et l'entraide sont les deux fondements du CICDA, qui de façon originale, refuse à la fois d'envoyer des vivres dans les pays de famine, et de lancer en mission des coopérants qui manient le stylo, mais pas la pelle et la binette.

Les coopérants du CICDA vivent complètement avec le village et participent à l'organisation sur place de projets techniques et sociaux : projets hydrauliques, boisements, cultures et élevages, recyclage des déchets, organisation de coopératives, de circuits de distribution et de commercialisation.

La situation de la coopération agricole en Amérique latine est très différente de celle que l'on rencontre en Afrique. Jugement général à nuancer bien entendu. En Afrique, on en est encore souvent au stade où le village reçoit la bonne parole, et un mauvais coopérant peut passer son temps à glander ou à proposer des solutions écologiques et techniques inadaptées au pays et à ses traditions.

En Amérique latine, il ne tiendrait pas un mois, car les paysans sont à la fois plus autonomes et plus politisés, malgré leur dénuement économique et leur oppression sociale. Un coopérant agronome, là-bas, en Colombie ou au Pérou, doit être en accord total avec le village et ses propositions « techniques » ne sont qu'un appui aux décisions « politiques » collectives des paysans. La coopération a évolué ces trente dernières années, et les villages préfèrent des techniciens de terrain qu'ils contrôlent politiquement, alors qu'il y a 20 ou 30 ans on accueillait là-bas plus facilement des prédicateurs ou des guérilleros, uniquement sur accords idéologiques.

Le plus célèbre des guérilleros de cette période fut Régis Debray qui, après le fusil, la souffrance de la géologie et la torture, s'est recyclé dans le confort des salons de l'extrême centre mitterrandien.

En assassinant deux agronomes français et trois péruviens du CICDA, le Sentier lumineux continue de sombrer dans la barbarie. Politiquement, il n'aurait pu trouver pire cible, si toutefois de telles boucheries moyenâgeuses étaient justifiables.

Le Sentier lumineux

Au début des années 80, ce parti marxiste-léniniste et maoïste est entré dans la guérilla. Selon les préceptes du « Grand Timonier », ces intellectuels urbains sont entrés dans la guérilla rurale ; leur originalité tient au fait qu'en plus de la dictature politique maoïste, ils font régner la terreur et le massacre.

Bien qu'ayant, par le passé, procédé à des actions populistes du genre attaques contre les stocks alimentaires de la CEE et redistributions aux populations démunies, ils n'ont pas de réelle base sociale. Et on adhère au Sentier lumineux beaucoup plus par crainte que par engagement politique spontané.

Les orientations politiques du Sentier lumineux ont souvent été révisées à l'aide de ces virages à 90, 180 ou 360° dont le centralisme démocratique est coutumier. Avec ici une nuance de poids : les scissions ne se font pas à coup de motions, mais à la machette et au pistolet.

Leur stratégie actuelle vise en particulier les étrangers, afin de décourager par la terreur les capitalistes non péruviens et d'affamer le pays en refusant l'aide alimentaire. Le Sentier lumineux veut ainsi d'une part asphyxier le pays surendetté et faire tomber le gouvernement. D'autre part, selon ce qu'on appelle il y a un demi-siècle « la politique du pire à la Staline », ce parti armé est persuadé que les classes pauvres des campagnes et des bidonvilles deviendront plus révolutionnaires (dans la ligne du Sentier lumineux bien sûr, et pas selon d'autres orientations qu'ils pourraient choisir eux-mêmes), au fur et à mesure que leur misère empirera.

L'internationalisme prolétarien marxiste y retrouve-t-il ses petits ? L'assassinat barbare d'agronomes d'une petite ONG originale et constructive tend à montrer que ce « national-socialisme » de gauche a bien des aspects d'un fascisme rouge. Pauvre Che !

Le Sentier lumineux va jusqu'au bout du fanatisme politique. Il n'y a aucune justification sociale à tuer ces missionnaires de l'écodéveloppement autogéré, qui ne sont ni capitalistes, ni curés ou militaires.

La bande à Baader, les Brigades rouges et Action directe, autres enfants du petit livre rouge et de la mitraillette ne sont jamais allés jusque là. Reste que deux terreur continuent au Pérou : celle du capitalisme yankee et de ses valets locaux, et celle du Sentier lumineux. Les efforts courageux d'entraide directe aux paysans du CICDA en prennent un sacré coup, l'émancipation sociale et humaine aussi.

Alain CRAPAUD

APPENDICE

Après cet acte de barbarie prétexté « politique », le vide journalistique des grands quotidiens est plus qu'affligeant. Le Monde, Libération et le Figaro se contentent, le 7 novembre 1988, de reproduire la dépêche de l'AFP. Rien dans leurs colonnes du 8 novembre, ni analyse ni commentaires. Les militants du CICDA doivent découvrir avec rage qu'ils sont considérés comme une nouvelle race de chiens écrasés...

CASABONNE

Et si l'Espagne n'était pas démocratique ?

On savait la justice espagnole prompt à utiliser toutes les subtilités possibles à son avantage. Pour preuve, le report du procès de Jean-Philippe Casabonne. Prévu le 1^{er} décembre dernier, il avait été repoussé au vendredi 9 décembre. La principale cause résidait dans l'absence, lors de l'audience, d'Angel Luis Hermosa, un des deux réfugiés basques espagnols arrêtés peu avant Jean-Philippe. Incarcéré en Espagne, Hermosa n'avait pu être retrouvé à temps pour le procès, ce qui devait faire regretter au président de l'Audiencia Nacional « un manque de collaboration quelque part ». L'argument, en lui-même, était hasardeux : peut-on « perdre » si facilement un prisonnier en Espagne (on en fait peu de cas) ou bien y aurait-il des raisons plus profondes ?

En effet, l'affaire Casabonne est toujours bien préoccupante pour les autorités espagnoles. Pas de preuve au dossier, si ce n'est des présomptions d'origine policière. De fait, l'incarcération depuis dix-huit mois de Jean-Philippe constitue une violation de la Déclaration des droits de l'homme : toute personne est présumée innocente tant que la preuve de sa culpabilité n'a pas été établie. De plus, la défense n'a pu bénéficier des meilleures conditions pour s'exprimer. Outre les erreurs de traduction, Jean-François Bianco, l'avocat de Pau, n'a pas été autorisé à plaider la cause de Jean-Philippe, à la suite de son collègue de Pampelune M^{re} Gorostiza, lors du procès du 9 décembre. Pour toute raison, le président du tribunal a précisé que « deux plaidoiries, cela ne se fait pas devant une juridiction espagnole ». La justice espagnole sait faire un usage très restrictif du droit d'expression. Même le ministère des Affaires étrangères français, qui devait apporter son soutien, ne semble pas avoir été entendu (s'est-il clairement exprimé ?).

Alors, quel dénouement ? Le jugement devrait être rendu mercredi prochain, le 14 décembre 1988. En pleine grève générale espagnole, les médias n'en parleront probablement pas beaucoup. Toutefois, la mobilisation continue : des manifestations de soutien ont eu lieu mercredi 7 et jeudi 8 décembre 1988 à Pau et à Bordeaux, suite au report du procès. Nul doute qu'elle se poursuivra à l'issue du jugement définitif si l'accusation voit aboutir sa demande de sept ans de prison pour « collaboration à bande armée ».

Francis LAMBERT (Gr. Emma-Goldman)

Protestations à envoyer :
Président : 55, rue du faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.
Premier ministre : Hôtel Matignon, 57, rue de Valenciennes, 75007 Paris.
Ambassade d'Espagne : chancellerie, 13, avenue George-V, 75008 Paris.

Vidéo
« Canard »

Après neuf mois d'exclusivité au cinéma Utopia à Paris et de nombreuses projections en province, le film réalisé par Bernard Baissat (« Aux quatre coins du Canard ») paraît en vidéo-cassette VHS, dans sa version intégrale (1).

Le film a été proposé aux chaînes de télévision françaises qui ne coupent pas leurs émissions par des spots publicitaires (A2, FR3, Canal +, M6). Aucune n'a retenu ce film. Par contre, la télévision suisse a accepté de programmer une version de 2 fois 52 minutes en 1989.

Aujourd'hui, on peut voir le film gratuitement à la bibliothèque du Centre Georges-Pompidou. Les ciné-clubs peuvent le louer à la Fédération Jean-Vigo (2).

La rédaction

Productions Bernard Baissat : 3, allée des Hauts-Bois, 93160 Noisy-le-Grand.

(1) La cassette, d'une durée de 2 h 50 mn, est en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 450 F (10% de réduction avec la carte d'auditeurs Radio-Libertaire).

(2) Fédération Jean-Vigo : 8, rue Lamarck, 75018 Paris.



Gala
Radio-Libertaire

Radio-Libertaire a fêté ses sept ans le 2 décembre à la Mutualité. Ce moment important dans la vie de Radio-Libertaire a été un succès : Xavier Lacouture, Patrick Font et Philippe Val ont enthousiasmé la salle comble de la Mutualité, et les bénéfices permettront à notre station de continuer à vivre sans maître. Au nom de Radio-Libertaire, nous tenons à remercier fraternellement Xavier Lacouture, Font et Val, ainsi que le public pour cette soirée.

La vie de Radio-Libertaire continue. La grille qui s'étoffe (cf. « Monde libertaire » n°729 du 8 décembre 1988) montre que, l'âge de raison aidant, notre station tranche sur la bande FM ; et pour cela, votre soutien doit être permanent. Nos prochains rendez-vous sont un week-end folk à la « Mission bretonne », les 21 et 22 janvier prochains, et une exposition-vente de soutien d'artistes (peintres, sculpteurs et dessinateurs de BD), du 1^{er} au 8 avril, au CRIME (33, rue de Charonne, 75011 Paris). Nous aurons l'occasion de vous rappeler ces rendez-vous importants pour la vie de Radio-Libertaire dans ces colonnes.

Secrétariat Radio-Libertaire

Un service régulier et pratique l'abonnement

CSA

La bataille !

Une bataille pour l'audio-visuel continue et elle continuera longtemps. La France, depuis sept ans, depuis la brèche créée par les radios FM dans la forteresse du monopole, est complètement déstabilisée sur le plan de la communication audiovisuelle de masse. Les débats actuels sur la mise en place d'un nouveau machin, le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), ne sont qu'un des épisodes de la guerre qui fait rage. Les pleurnicheries sur la nullité des programmes de la télévision, ou les indignations vertueuses sur les salaires pharaoniques des stars du petit écran, nous font prendre l'accès-soire pour l'essentiel.

Les vrais enjeux ne sont pas la démocratie, le respect du service public (sic !), la liberté d'expression, la qualité des programmes ; ce sont tout simplement le fric et le pouvoir. Bien que très évidemment les premiers découlent des seconds...

En sept ans, nous aurons connu trois lois (Fillioud, Léotard et Lang) et trois organismes de tutelle : HACA, CNCL et CSA. Les socialistes de 1981 avaient dû, la mort dans l'âme, ébrécher le monopole, instrument privilégié du pouvoir politique. Les conservateurs avaient presque rétabli la situation, avec cette suprême habileté : privatiser partiellement les chaînes de télévision en plaçant des petits copains à la tête des nouvelles sociétés ! Les socialistes de 1988 vont imiter leurs précédés-

seurs et un Michel Péricard, le teigneux de service du RPR, a beau jeu de signaler à madame Tasca que son projet est ringard.

Sur le plan financier, l'audio-visuel représente un marché colossal, en pleine expansion. Pour ouvrir toutes les vannes, éliminer tous les interdits, les pressions sont énormes. En particulier, rappelons-nous comment Georges Fillioud a calé, en 1983, devant l'irruption de la publicité sur la bande FM. Ne soyons pas dupes d'éventuelles velléités pseudo-libérales des partis politiques. Ils sont tous partisans du monopole et impuissants devant les forces financières. Seules les lois du pouvoir et du marché les guident.

Que peuvent faire les forces dites démocratiques face à cette écrasante suprématie des puissants ? Rien, ou presque, tant qu'un combat pour une communication libre ne sera pas intégré dans un combat global contre les pouvoirs.

Et le rôle de Radio-Libertaire ? Maintenir une position conquise à la surprise générale (mais toujours précaire). Créer un rapport de forces toujours plus grand pour agrandir les rares espaces d'indépendance, de liberté, de création. Nous avons eu affaire hier à la HACA, à la CNCL ; demain au CSA. Un nouveau chapitre commence.

Yves PEYRAUT

ROMAN NOIR

Un destin grêle

CHARGÉ avec un collègue d'escorter une jeune femme (Alix) devant le juge d'instruction, le maréchal des logis Zapala est à un mois de la retraite. Mais de puissants personnages ont choisi pour lui une sorte de congé sans solde. L'objet de leur curiosité est une clef que détient Alix, qui doit lui permettre de sortir sauve d'une ténébreuse affaire et d'y faire plonger un paquet de célébrités. La mort de son collègue lance brusquement Zapala à la recherche de la vérité. Il est alors poursuivi par des confrères à qui leurs supérieurs affirment qu'il a tiré dans le dos de son collègue...

La clef des mensonges de Jean-Bernard Pouy commence comme un polar américain. Mais l'aventure sert de prétexte. Les personnalités qui veulent récupérer la clef n'apparaissent jamais. Seuls les exécutants, implacables et manipulés, traquent les fuyards. D'où ce sentiment diffus de fatalité. Ce climat irréel est renforcé par la recherche

de la vérité qui tient ici du mythe de la purification et de la quête de soi-même.

Mais foin de mysticisme ! Alors qu'ils sont poursuivis, Alix et Zapala passent une grande partie de leur temps à vomir ou à chier parce qu'ils ont avalé successivement la fameuse clef ! Le cocasse fait bon ménage avec le cynisme. Ainsi le député qui est à l'origine de l'affaire avait une vision personnelle de son trafic d'armes tactiques : « moralement il n'y avait pas de raisons que certains aient des armes et interdisent à d'autres d'avoir les mêmes ». Avec ses faiblesses, ses hésitations face à Alix, son obstination, sa haine, Zapala se débat contre une logique qu'il fut sa vie durant chargé de faire respecter. Bref, un gendarme humain : c'est un roman.

ARTHUR

La clef des mensonges, Jean-Bernard Pouy, 1988. Série noire n° 2161, 25 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.



CINÉMA

Rock and roll !

« UN poète ça sent des pieds » a écrit et chanté Léo Ferré autour de 1968. Et un « père » du rock and roll encore plus que vert, la soixantaine passée, comment le définir ? Sûr que Keith Richards, des Rolling Stones, copieusement engeulé par Chuck Berry pour un « mauvais accord » de guitare aurait une réponse... tout comme la propre femme de Chuck, à qui il ne laisse pas placer plus de trois mots. Tout cela ajouté à la réputation interplanétaire de pingrerie du créateur de Carol, avec quelques tranches de vie, cela fait un très bon film sur le rock and roll et cela s'appelle Hail, hail, rock and roll !

Ne tombant ni dans le documentaire abrupt, ni dans le mara-

thon interview, ni même dans le concert filmé, Hail, hail, rock and roll (1) vaut le détour. On voit au détour du film plein de gens connus, comme Eric Clapton, Keith Richard, Robert Cray... tout ce beau monde joue (sans oublier Johnny Jones au piano) et les interviews sont savoureuses... Bref un bel hommage à l'ancien coiffeur de Saint-Louis qui, passé par Chicago et les musiciens de l'orchestre de Muddy Waters, a pu à travers le monde lancer son défi : « Roll over Beethoven » !

THIERRY (« Blues en liberté »)

(1) Hail, hail, rock and roll, 1986, américain, couleur, 122 min, de T. Hackford.



SF

« Les bronzés dans l'espace »

EN voyant le titre de ce nouveau roman, Ronge (1), j'ai pensé que Philip K Dick n'était pas mort. Pourtant, la couverture est formelle, l'auteur de ce roman est Yves Frémion.

On pourrait penser que Frémion n'aime pas les camps de vacances, c'est faux : il les déteste ! Dans notre futur, les gens s'en vont oublier l'exploitation économique qu'ils subissent quotidiennement en prenant un mois de vacances au « Klub ». Alors, les clients sont surnommés « bougnoules » et ils sont encadrés par de gentil(le)s « paras ». Toute l'institution de ces villages de vacances en prend plein la gueule, le client(els) aussi.

Certains pensent que les auteurs de science-fiction sont des vision-

naires. Mais comment Frémion a-t-il pu imaginer ces « klubs » où tout le monde ne pense qu'à baiser, bouffer, baiser, bronzer et... baiser. Il est impensable que cela puisse exister dans notre société, les intégristes ne le permettraient pas, à moins que la raison du profit ne soit la plus forte.

Dans ce livre, écrit dans un style dynamique et concis, on remarquera au passage une révolution, une vengeance écologiste et des portraits, plein de portraits... au vitriol.

C NATUREL

(1) Ronge, Yves Frémion, 1988, Anticipation n° 1647, Fleuve Noir, disponible à la librairie du Monde libertaire.

Sélection de programmes de Radio-Libertaire (89.4)

Jeu 15 décembre

« Les courants d'art s'envolent » (20 h 30 à 22 h 30) : avec comme invités Bertrand Gadenne (expo : CRIME) et Igor Ustinov (sculpteur).

Vendredi 16 décembre

« Micro-climat » (21 h à 22 h 30) : avec comme invité Belbeoch (le risque nucléaire).

Samedi 17 décembre

« Blues en liberté » (22 h 30 à 24 h) : blues à la Nouvelle-Orléans.

Dimanche 18 décembre

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : avec comme invité Serge Kerval, célèbre bourlingueur breton.
« BD DA et Cie » (20 h à 21 h 30) : avec comme invité Gottlieb, de l'« Echo des Savanes » à « Fluide Glacial ».

RECOMPOSITION SYNDICALE

Guerre civile à Force ouvrière

On trompe son monde pendant plus de vingt ans, mais on ne sait pas résister au retour au galop de son naturel et les airs les plus matois cachent souvent les plus belles peaux de vache : à Force ouvrière, Bergeron prépare une nuit des longs couteaux.

Objectif : liquider le « noyau dur » des blondéistes.

SIX secrétaires confédéraux ont fait connaître publiquement leur soutien à Claude Pitous, procédure extraordinaire par rapport aux habituels coups fourrés que mintonnent les bureaucraties.

Le meneur du commando est Antoine Faesch, dit « le Sénégalais » parce qu'il agit toujours sur ordre du patron. Vient ensuite Jean Doria, le trésorier confédéral, célèbre pour son humour en béton armé, promu au rang de « Grand Corrupteur ». Puis Bernard Mourgues, ancien secrétaire général de la fédération de la métallurgie où il a été installé par son prédécesseur, issu de la JOC, et qui a renvoyé l'ascenseur en se faisant remplacer par un militant de l'ACO. Enfin, si l'on fait abstraction de deux médiocres, Jean-Louis Duffaud qui commence à se tailler une fameuse renommée de renégat.

Depuis deux à trois ans l'appareil réformiste est travaillé en profondeur par une conjonction d'événements déstabilisants.

Bergeron arrive au terme de son dernier mandat et le CCN qui suivra le congrès de fin janvier 1989 aura à désigner son successeur. L'événement prend un tour particulièrement stressant parce que l'organisation n'en a pratiquement aucune expérience.

Depuis que Léon Jouhaux est devenu secrétaire général de la CGT en 1908, la question d'un secrétaire général ne s'est posée que deux fois : en 1948, dans les circonstances dramatiques de la scission, puis en 1963, à une époque où la confédération n'avait pas encore atteint son « régime de croisière », et où le choix crucial entre plusieurs orientations possibles ne présentait pas la même acuité.

Aujourd'hui tout est différent : il faut aussi opter entre deux lignes politiques qui présentent des incompatibilités flagrantes.

Le compost de la recomposition

Une majorité de salariés nés sous la Cinquième République ou très jeunes lors de son avènement ont cru au Père Noël à partir de mai 1981.

Dès le plan Delors de 1982, ils commencèrent à déchanter pour se retrouver peu ou prou dans la cohorte des « déçus du socialisme ». La CFDT, dont de nombreux militants importants avaient investi les rouages de l'Etat, en a été assez secouée ; ainsi que la CGT qui jusqu'en juillet 1984 évitait ostensiblement de gêner les ministres communistes.

Le phénomène de « désyndicalisation » ne toucha Force ouvrière — sans attache visible avec le gouvernement — que plus tard, suite à l'extension du chômage et au déferlement de la vague de propagande néo-libérale. Car de Closets, Minc et tous les autres idéologues valets du capital ont bien mené, dans le contexte de la lutte des classes, cette offensive au service du patronat.

Les néo-socialistes au pouvoir étaient gênés par le nombre des confédérations syndicales, et leurs cerveaux de technocrates n'y comprenaient pas grand-chose.

Parallèlement, l'appareil socio-clérical de la CFDT est aujourd'hui en situation d'entreprendre une nouvelle opération rapprochant de l'objectif pour lequel il est implici-

tement « mandaté ». Depuis la déconfessionnalisation attrape-gogos de 1964, il a fait du « bon boulot », s'infiltrant en plusieurs étapes dans le PS, le CNAL et leurs organisations satellites, ainsi que dans les divers gouvernements.

Derrière le piège des apparences, l'appareil CFDT agit toujours en fonction d'un mobile contre-révolutionnaire : la construction d'une société corporatiste où les organisations de classe des salariés doivent être intégrées aux structures de décision des entreprises et de l'Etat capitaliste. Les femmes et les hommes qui le composent savent, chaque fois que c'est nécessaire, appliquer la méthode archi-connue de tous les manipulateurs des masses : se mettre à la pointe du mouvement pour mieux le briser. Souvenons-nous de leur langage post-soixante-huitard.

L'étape actuelle est celle de la « recomposition syndicale » visant, en y mettant le temps qu'il faudra, au « rapprochement » puis à la fusion CFDT-FEN-FO... sur les positions néo-corporatistes de la CFDT, cela va de soi. Edmond Maire ne cache pas qu'il a l'intention d'y consacrer son temps désormais libre. Et la chasse aux gauchistes commencée depuis quelques semaines fait partie du processus.

peut-être qu'une apparence : souvent la fonction fabrique le bonhomme. Dans un premier temps, l'événement ne produisit aucun cataclysme. Deux candidats, cela pouvait être interprété comme un signe de santé de l'organisation, de démocratie. Bergeron laissait entendre qu'il avait son préféré, mais un CCN le contraignit à déclarer que ce n'était pas le cas et qu'il laisserait l'appareil choisir au moment voulu. Les paroles verbales n'engagent que ceux qui y croient, et la presse amplifia son activité de désinformation.

L'appareil confédéral se trouve donc confronté simultanément à ces deux événements d'importance capitale : désignation d'un nouveau secrétaire général et pressions à répétition pour l'engager dans la voie de la recomposition, pressions orchestrées de l'extérieur par le CNPF et surtout par l'Elysée. Aussi la guéguerre de succession dépasse les ambitions et les personnalités des candidats éventuels pour devenir une bataille stratégique.

Depuis le congrès confédéral de 1984, de nombreux militants responsables s'inquiétaient au sujet du remplacement de Bergeron. Ils souhaitaient que l'opération ait lieu en

peut-être qu'une apparence : souvent la fonction fabrique le bonhomme.

peut-être qu'une apparence : souvent la fonction fabrique le bonhomme.

Un reconstituteur masqué

Les secrétaires des unions départementales sont l'enjeu principal de la manipulation. Il s'agit de les convaincre par tous les moyens. Si la désinformation y aide, elle n'y suffit pas. Tel, qui n'est que permanent à mi-temps, se voit proposer une permanence à plein temps, s'il promet de « bien voter ». Tel autre, qui ne cache pas qu'il va « mal voter », se voit couper les vivres, contre l'intérêt de l'organisation.

Après avoir laissé entendre que Blondel est manipulé par les trotskistes et/ou les anarchos, on passe à des perfidies contraires, mais plus

quement proche des réformateurs chrétiens-sociaux et ce n'est peut-être pas par hasard que pour son dernier bouquin il a choisi de se faire interviewer par Philippe Bauchard, professionnel certes talentueux, mais qui n'a jamais caché son appartenance à l'équipe de *Témoignage Chrétien*.

Les quelques fois où il a été question de se rapprocher de la CFDT, son premier réflexe était laxiste et c'étaient les représentants de l'appareil intermédiaire de la confédération, à la CE confédérale ou au CCN, qui lui imposaient le refus.

Alors, Bergeron reconstituteur ? L'hypothèse n'est pas à rejeter a priori au vu des positions qu'il défend aujourd'hui. C'est contre lui que la grande majorité des fédérations du privé, puis la quasi-unanimité de la CE confédérale, ont rejeté l'accord avec le CNPF sur la modernisation des entreprises. Et il s'est battu jusqu'au bout pour essayer de l'emporter.

Encore un mythe qui s'écroule. Tant mieux.

Une bataille complexe

Cependant, il ne faut pas aborder cette affaire d'un point de vue manichéen et habiller les uns en « gentils », les autres en « méchants ». D'une part Pitous, quelles que soient ses options personnelles, est devenu objectivement le candidat du CNPF et des reconstituteurs, donc du « Château ». C'est peut-être pour cela qu'il souhaitait retirer sa candidature il y a quelques mois. D'autre part, Blondel est ambitieux sans complexe. Mais l'ambition peut être le meilleur et le pire des mobiles.

Quel que soit le « vainqueur », il n'est pas interdit d'imaginer que celui-ci ne sache pas résister aux circonstances, toujours perçues comme « imprévisibles », et modifie peu à peu ses options de départ pour se retrouver sur les positions contraires.

Expert en la matière, Edgar Faure avait le culot d'affirmer que ce ne sont pas les girouettes qui tournent, mais le vent. Or, dans les années qui viennent, le vent va souffler de l'Europe du capital et du Vatican, et va pousser les girouettes dans le sens de la recomposition. Dans la Confédération européenne des syndicats, on peut déjà observer un rapprochement sensible entre la DGB, la CFDT et les staliniens « renoués » de la CGIL sur les thèmes de la « décentralisation » et de la « participation aux décisions ».

Pour tous ceux qui sont opposés à cette dégénérescence rétrograde, réactionnaire, néo-corporatiste du syndicalisme de masse, la bataille ne cessera pas au soir de la désignation du nouveau secrétaire général de la CGT-FO. Elle continuera. Les plus optimistes peuvent penser qu'elle commencera sous un aspect nouveau, clarifié. Pourtant rien n'est moins sûr.

En revanche, ce qui est pratiquement sûr, c'est que dans Force ouvrière toutes les plaies ne cicatriseront pas. Si les reconstituteurs perdent, après quelques barouds d'honneur, ils finiront par rejoindre ailleurs le gros de la troupe des leurs et l'organisation s'en trouvera affaiblie. S'ils gagnent, ce sera pour eux une victoire à la Pyrrhus, car au plus tard au moment de la fusion, déjà programmée dans de nombreux têtes politiques, il apparaîtra une CGT-FO « maintenue ».

Pour l'anecdote, Bergeron — à qui de très nombreux militants reprochent maintenant de ne pas avoir su « gérer sa succession » — va voir son image d'homme tolérant et rassembleur choir dans les poubelles de l'histoire. Nous n'en ferons pas une jaunisse.

Catherine DUTHU



Cette recomposition syndicale n'est pas indépendante de la reposition politique actuellement en cours, dont l'objectif est de regrouper tout ce qui bouge entre le CDS et les « rénovateurs » du PCF, entre Barre et Juquin (bornes comprises), qui prendra elle aussi le temps qu'il faudra. Les cléricaux ont une expérience millénaire de la patience.

Composé de médiocres complètement inféodés aux néo-socialistes du PS, l'appareil de la FEN est acquis à la recomposition.

Reste Force ouvrière qui, dans la nouvelle langue de bois clérico-hexagonale, « pose problème ». Il s'y trouve un noyau de réformistes qui semblent tenir, malgré les bavures ponctuelles, à l'indépendance de l'organisation de classe : sans cette indépendance, il n'y a plus de réformisme au sens strict du mot.

Un pyjama pour deux

L'appareil de Force ouvrière n'est pas homogène. Bien que très minoritaires pour le moment, les partisans de la recomposition n'y

douceur, mais Bergeron a appris à jouer les vieilles coquettes et préfère laisser planer le doute qui lui permettrait, au moment opportun, d'apparaître en décideur providentiel, rôle dans lequel il aimerait sûrement se draper, comme tous ceux qui ne savent pas quitter la scène sans avoir érigé leur propre statue.

Courant 1985, Marc Blondel, secrétaire confédéral chargé du secteur économique et ancien secrétaire général de la fédération des employés, l'informait qu'il posait officiellement sa candidature.

A tout prendre ce n'est pas le plus mauvais des candidats possibles et tout aurait pu se passer sans vague. Pourtant, assez rapidement, la presse liée aux milieux « biens intentionnés » laissa filtrer des remarques perfides et des commencentements de rumeurs.

Bergeron se fit alors l'agent de ces réseaux d'influence et sortit de sa manche un second candidat : Claude Pitous, secrétaire confédéral chargé de la formation et ancien secrétaire général de la fédération des PTT. Le personnage est plutôt discret, même falot, mais ce n'est

crédibles : « L'homme du PS, c'est Blondel ! » Parfois la parano s'en mêle et quelques excités vont jusqu'à affirmer : « Blondel est communiste ! Ceux qui le soutiennent sont des putschistes ! »

Pendant les semaines précédant l'échéance, on va continuer gaiement d'aiguiser les couteaux ; mais Bergeron conduit « sa » confédération au bord de l'éclatement. Et s'il prenait sciemment ce risque parce qu'il est passé dans le camp des reconstituteurs...

Pendant vingt ans, Bergeron a symbolisé un syndicalisme réformiste sans complexe, prenant la responsabilité de compromis parfois très discutables, mais qui ont permis l'ancrage et le développement de l'organisation. Même en désaccord profond avec lui, on pouvait le juger à la hauteur de la tâche confiée par la grande majorité de ses mandants.

Il est pourtant probable que Bergeron n'a jamais été un vrai réformiste, bien qu'il ait su se couler dans l'habit. Ses origines protestantes, qui lui laissent échapper parfois des tics puritains, le rendent politi-